



DANS CE NUMÉRO
MOTIONS DU 40^e CONGRÈS F.A.

LA SEMAINE PROCHAINE
SUPPLÉMENT 4 PAGES « SIX JOURS DU LIVRE ANARCHISTE »

ISSN 0026-9433

le monde libertaire

Organe de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N° 578 JEUDI 6 JUIN 1985 8,00 F

La répression s'abat sur les antifascistes



SOLIDARITÉ

Editorial

LA montée du racisme est désormais une réalité majeure en France qui ne peut être ni niée ni minimisée. Les faits sont là, avec la liste des crimes racistes qui s'allonge toujours davantage, et, chose plus grave encore, nous sommes confrontés à la banalisation et à la légitimation de ceux-ci.

Banalisation et légitimation favorisées par les discours anti-immigrés et xénophobes tenus par les organisations de droite et d'extrême droite, mais favorisées aussi par les ambiguïtés des socialistes au pouvoir, en ce qui concerne leur politique de l'immigration. Nous pensons que la situation est suffisamment grave pour que l'on se mobilise sans autre délai.

Ainsi la Fédération anarchiste ne peut qu'encourager les associations d'immigrés en lutte contre le racisme et conformément aux conceptions inter-

nationalistes et égalitaires de notre mouvement, elle s'engage à tout mettre en œuvre pour combattre tout mouvement incitant à la discrimination sous n'importe quelle forme.

Nous sommes conscients aussi que toute lutte antiraciste ne peut pas être dissociée d'une lutte contre la montée du fascisme et des organisations qui s'en inspirent. L'un n'allant pas sans l'autre, il apparaît comme indispensable de mener une vaste activité et propagande antifasciste et antiraciste.

Mais nous ne devons pas oublier non plus que, si le racisme peut prendre différentes formes aujourd'hui en France, ce sont surtout les travailleurs immigrés qui en font les frais. Ce sont les travailleurs immigrés les premiers à en subir les conséquences, à en être les victimes. Bien plus, nous pensons qu'il est en train de se réaliser en France une sorte de consensus allant du patronat aux socialistes, visant à faire des immigrés non seulement les responsables de la crise économique, mais en-

core les boucs émissaires de celle-ci. Nous devons dénoncer cette opération qui consiste à vouloir réaliser sur le dos des immigrés, en tant que maillon le plus faible de la classe ouvrière, une unité nationale de crise.

En effet, il serait illusoire et dangereux de vouloir dissocier le combat contre le racisme ou les mesures anti-immigrés du combat des travailleurs en général ; si aujourd'hui, ce sont les immigrés qui sont les plus exposés à la réaction étatique et patronale, demain ce sera le tour de l'ensemble de la classe ouvrière. Plus que jamais nous devons dénoncer toute manœuvre visant à diviser celle-ci.

Il faut renforcer l'unité des travailleurs, quelle que soit leur nationalité, sur des bases et à partir d'une pratique d'action directe qui refuse de se laisser enfermer ou représenter sur le plan institutionnel. Il est temps de rompre avec la logique réformiste et parlementaire ! Il faut que les travailleurs prennent leurs affaires en main.

communiqués éditions

• PARIS

Depuis le samedi 18 mai, le groupe Louise-Michel tient ses permanences le samedi après-midi dès 16 h dans son local, au 10, rue Robert-Planquette, 75018 Paris (métro Blanche).

• MONTREUIL

Le groupe de Montreuil organise une réunion-débat sur le fédéralisme libertaire le vendredi 14 juin, à 20 h, à la Maison ouverte, 17, rue Hoche (métro Mairie de Montreuil, sortie Avenue Pasteur).

• MARSEILLE

Le groupe libertaire de Marseille informe ses sympathisants de sa nouvelle adresse : 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille (C.C.P. n° 602 462, sans autre mention). Les permanences se tiendront en ce nouveau lieu à partir du samedi 15 juin, de 14 h à 17 h, et cela chaque semaine. Versons une larme sur notre ancien local qui abrita tant de projets.

• PARIS

Le samedi 22 juin 1985, de 14 h à 19 h, place des Abbesses, aura lieu une fête organisée à l'initiative de groupes de la fédération, avec la collaboration de nombreuses associations du 18^e arrondissement. Sont prévues au programme les manifestations suivantes : spectacles, chansons (Marc Robine, groupe Chanteur-Livreur), projection de films vidéo, buvette, etc.

débats

• BESANÇON

Le 8 juin, le groupe de Besançon organise « Douze heures contre le racisme et pour l'égalité ». Au cours de cette journée auront lieu des débats et des spectacles. Participeront à cette journée comme chanteurs : Arty, Aurenche, Longdu, Buzon, Mathieu et Nawari.

éditions

• « VOLONTÉ ANARCHISTE »

« Volonté anarchiste » n° 27 : « Karl Marx ou la perversion du socialisme » de Alexandre Marc, vient de paraître.

Nombre d'écrits démontrent combien Marx était un bourgeois dans sa vie privée, une crapule politicienne dans sa vie publique et un théoricien de la dictature. Néanmoins, un certain snobisme consiste à le créditer d'une analyse de valeur, indépendante de ses propositions politiques. Cette brochure explique comment sa dialectique idéaliste et sa philosophie rousseauiste sont étroitement liées à ses aspirations totalitaires. « Volonté anarchiste », 20 F le numéro, en vente à la librairie du Monde libertaire.

L'abonnement (8 n°) : 150 F (soutien : 200 F). Groupe Fresnes-Antony, 34, rue de Fresnes, 92160 Antony. (C.C.P. A.S.H., n° 21 600 42 C, Paris.)

Permanence du secrétariat aux relations intérieures :
le samedi de 14 h 30 à 18 h,
145, rue Amélot, 75011 Paris (M° République)
Tél. : 805.34.08

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration

145, rue Amélot 75011 Paris, tél. 805.34.08.

TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger
3 mois 13 n°	85 F	95 F	120 F
6 mois 25 n°	155 F	180 F	230 F
1 an 50 n°	300 F	335 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145 rue Amélot, 75011 Paris-France

Nom Prénom

N° Rue

Code postal Ville

A partir du n° (inclus) Pays

Abonnement Réabonnement Abonnement de soutien Règlement
Chèque postal Chèque bancaire Mandat lettre Règlement
(à partir du bulletin)

Pour tout engagement d'abonnement, joindre la dernière bande et 4 F en timbre-poste

• AUTOCOLLANTS

POUR L'ÉGALITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
GESTION DIRECTE

Radio
Libertaire
89.4
MHZ

• AUTOCOLLANT

CHANGEZ VOUS LES IDÉES...
LISEZ
libertaire
10 rue Amélot, 75011 Paris
FÉDÉRATION ANARCHISTE

• « LA RUE »

« La Rue » n° 35 est parue, à son sommaire : Le socialisme et le pouvoir en France (I.I.A.), Communication : les nouveaux pouvoirs (Roland Boisdeveix), Bakounine faisait-il de la politique ? (Eric Vilain), Pouvoir d'achat : querelle de mots (A.B.C.), Les expériences étatiques autogestionnaires (Gaetano), des nouvelles et un inédit tiré de « Souvenirs d'un anarchiste » (Maurice Joyeux). Son prix : 35 F.
L'abonnement pour 4 numéros : 120 F. On peut se le procurer à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amélot, 75011 Paris.

• AFFICHE

La Fédération anarchiste vient d'éditer une affiche de propagande. Cette affiche est disponible à la librairie du Monde libertaire au prix unitaire de 0,70 F pour 10 exemplaires et plus, et 5 F l'exemplaire (format : 44 x 56).

sommaire

PAGE 1 : Editorial — PAGE 2 : Informations des groupes — PAGE 3 : Soutien aux quatre antifascistes toulousains emprisonnés. Lettre ouverte de J.-P. Mouille, Procès F.N.-Aligre antiraciste — PAGE 4 : Grève à Océ France, Meeting F.A. à Angoulême, S.K.F.-Ivry investit par la police, Motion F.A. sur le mouvement ouvrier — PAGE 5 : Extrait d'interview de M. Pagat, secrétaire général du Syndicat des chômeurs — PAGE 6 : Thierry Maricourt, libéré, raconte... Les immigrés et les élections à Mons-en-Barœul, Français-immigrés/une seule classe ouvrière — PAGE 7 : Expulsions et répression envers les immigrés, Motion F.A. sur l'antiracisme — PAGE 8 : Congrès du F.L.N.K.S. du 26 mai, Expulsion de Fedele et Giuseppe, Motion F.A. sur les luttes d'indépendance et la Nouvelle-Calédonie — PAGE 9 : Nouvelles des mineurs britanniques, Belgique : attentat des C.C.C., Spéculation immobilière et problèmes du logement au Portugal — PAGE 10 : Jules Vallès/« Le Mot d'un mort » — PAGE 11 : Note de lecture, Programmes de Radio-Libertaire — PAGE 12 : Le 40^e congrès de la Fédération anarchiste, Motion F.A. sur les lois anti-anarchistes, Motion F.A. sur le tiers monde.

liste des permanences des groupes f.a.

• MAINE-ET-LOIRE

Groupe d'Angers : permanences le 1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois, de 18 h à 19 h, au C.A.D. (Centre d'animation de la Doure), 43, place Grégoire-Bordillon, Angers.

• MANCHE

Groupe de Cherbourg : permanences tous les mardis, de 18 h 30 à 20 h, au G.R.E.L., 20, rue de l'Abbaye, à Cherbourg.

• NORD

Groupe de Lille : permanences tous les dimanches, de 10 h 30 à 13 h, à la librairie de l'Idée libre, 38, rue Jules-Guesde, 59000 Lille (métro Wazemmes), tél. : (20) 57 37 06.

• PYRÉNÉES-ORIENTALES

Groupe « Puig-Antich » de Perpignan : permanences tous les 1^{er} dimanches du mois, au Marché aux Puces de Perpignan (table de presse).

• RHÔNE

Groupe de Lyon : permanences le 1^{er} et 3^e mercredi de chaque mois, de 20 h à 21 h, au 13, rue Pierre-Blanc, Lyon.

• SARTHE

Groupe « Zo-d'Axax » du Mans : permanences tous seconds et quatrièmes jeudis de chaque mois, de 18 h à 20 h, à la Maison des associations, rue d'Arcole, Le Mans.

• SEINE-MARITIME

Groupe de Rouen : permanences tous les samedis, de 15 h à 17 h, au 24, rue de Crosnes, à Rouen.

• SOMME

Groupe d'Amiens : permanences tous les mardis de 19 h à 20 h, salle Dewailly, 80000 Amiens. « Germinal », c/o B.P. n°7, 80330 Longueau.

• VAR

Groupe « Région toulonnaise » : le samedi de 15 h 30 à 18 h, au Centre d'études et de culture libertaires, cercle Jean-Rostand, rue Montébello, Toulon.

• VIENNE

Groupe « Berkman » de Poitiers : permanences tous mercredis, de 17 h à 19 h, à la Maison du Puits-de-la-Caille, 36, rue Saint-Symphorien, Poitiers.

RÉGION PARISIENNE

PARIS

Groupe « Louis-Bertho-Lepetit », Paris 1^{er} : permanence au Cercle Garcia-Lorca, 15, rue Gracieuse, 75005 Paris, chaque 1^{er} lundi du mois. Groupe « Varlin », Paris 15^e : permanences le vendredi, de 19 h à 20 h, au métro Saint-Michel, et le mercredi, de 17 h 30 à 18 h 30, au métro Convention.

Groupe « Louise-Michel », Paris 18^e : permanence le samedi, de 16 h à 18 h, au 10, rue Robert-Planquette, 75018 Paris.

Groupe « Voline », Paris 20^e : permanence le jeudi à 20 h 30, au 26, rue Fiat, 75020 Paris.

BANLIEUE

SEINE-ET-MARNE

Groupe « Sacco-et-Vanzetti » : permanences tous les dimanches de 10 h à 12 h, au 1 bis, rue Emile, 77500 Chelles.

HAUTS-DE-SEINE

Groupe Fresnes-Antony : permanences le samedi de 10 h à 12 h et le dimanche, de 10 h à 13 h, au 34, rue de Fresnes, 92160 Antony, tél. 668.48.58.

VAL-D'OISE

Groupe « Kropotkine » d'Argenteuil : permanences les 2^e et 4^e samedis de chaque mois, de 15 h à 18 h, au local de l'A.P.K., 32, rue Ary-Sheffer (au fond du chemin, à droite), 95100 Argenteuil.

VAL-DE-MARNE

Groupe Villejuif-Vitry : permanences tous les 1^{er} et 3^e dimanches de chaque mois, de 15 h à 17 h, à la salle Gérard-Philippe, 2, rue Louise-Aglæ-Cretté, Vitry.

liste des groupes f.a.

• RÉGION PARISIENNE

• GROUPES

Paris : seize groupes répartis dans les arrondissements suivants : 1^{er}, 3^e, 4^e, 5^e, 9^e, 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e, 16^e, 18^e, 19^e, 20^e.

Banlieue : Seine-et-Marne : Coulommiers, Chelles/Gagny/Neuilly-sur-Marne, Melun — Yvelines : Conflans-Sainte-Honorine, Versailles — Essonne : Vallée de Chevreuse/Rambouillet, Corbeil — Hauts-de-Seine : La Défense/Courbevoie/Nanterre/Puteaux, Villeneuve-la-Garenne/Saint-Ouen, Fresnes/Antony — Seine-Saint-Denis : Bobigny/Pantin/Aubervilliers, Drancy, Epinay-sur-Seine, Montreuil/Rosny-sous-Bois, Sevran/Bondy — Val-de-Marne : Villejuif/Vitry, Créteil — Val-d'Oise : Argenteuil/Colombes, Cergy-Pontoise.

• LIAISONS

Banlieue : Yvelines : Mantes-la-Jolie — Seine-et-Marne : Melun.

• LIAISONS PROFESSIONNELLES :

O.R.T.F., R.A.T.P., S.N.C.F., Route, Travailleurs de l'éducation, B.N.P.

La librairie du Monde libertaire

145, rue Amélot
75011 Paris
est ouverte
du lundi au samedi
de 10 h à 19 h 30

Rédaction-Administration : 145, rue Amélot, Paris 11^e

Directeur de publication : Maurice Joyeux

Commission paritaire n°55 635

Imprimerie : Roto de Paris, 24, rue des Rigoles, Paris 20^e

Dépôt légal 44 149 — 1^{er} trimestre 1977

Routeage 205 — Publi Routeage

Diffusion SAEM Transport Presse

AN

N de plus nière nul doute l'on peut a mène Le Per

Montée de et gauc

Une crise n'est jamais dont les effaçon croissexpliquer l'érencontrent listes, raciste « crevures na

On ne pe nationalisme la seule extr elle nous se nouvelle cit la gauche au pare-t-elle à ce aux acco Armée-Educ fort de Ma d'apprentiss qui servent cours sur la non à tenter timent de c

APRÈS

acquies sises précédentes j'étais libéré

Le 15 avri il me restait vol simple e ne pas risq jours après pel un report

Malgré l'a décidait de la défense ! demi de pris

En 1976, un magasin. tant de 6 an statuette dan plus tard lor Addition sim deux vols.

la justice ! D sation de m pelle, paraît-

Il est clair récent acqui l'enfermeme gardé le sile notamment a sés, levez-vo

contre les pe Décider de d'intimider c

céraux, de r dans une dé de prison, ap

liberté, c'est d'inter et entr blic. C'est a l'arrestation été verbalem

acquittement magistrat do dans la clan tion, je préci

aucune inten tation, je n'oi

SOUTIEN AUX QUATRE ANTIFASCISTES TOULOUSAINS EMPRISONNÉS

UN des faits politiques les plus marquants, ces dernières années, est sans nul doute l'ampleur de ce que l'on peut appeler le « phénomène Le Pen ».

Montée de l'extrême droite et gauche au pouvoir

Une crise économique (qui n'est jamais qu'une crise de plus) dont les effets sont ressentis de façon croissante ne suffit pas à expliquer l'écho grandissant que rencontrent les thèses nationalistes, racistes et xénophobes des « crevures nazillonnes ».

On ne peut pas dire que le nationalisme soit l'apanage de la seule extrême droite. Quand elle nous sert le plateau de la nouvelle citoyenneté, que fait la gauche au pouvoir ? Que prépare-t-elle à nos enfants grâce aux accords Armée-Culture, Armée-Education, à grand renfort de *Marseillaise* en guise d'apprentissage du chant ? A quoi servent donc tous ces discours sur la modernisation sinon à tenter de réveiller le sentiment de cohésion nationale ?

Sentiment au nom duquel nous nous devrions d'être des citoyens « responsables » abandonnant pour cela toute velléité de lutte de classes.

Pour ce qui est du racisme, le Parti communiste et le Parti socialiste rivalisent d'entrain, qui à nous vanter la nécessité de l'instauration des quotas (parfois à coups de bulldozers, souvenez-vous !), qui à museler et contrôler les immigrés en concoctant gentiment les lois les plus scélérates qui soient. Lois qui, rappelons-le, interdisent les regroupements familiaux, banalisent les expulsions : 11 centres de rétention pour les immigrés, avant leur expulsion, sont actuellement en construction en France.

Pendant ce temps, le chef de l'Etat, socialiste notoire, va « faire » de l'antiracisme au congrès de la Ligue des droits de l'homme. Pendant que tous ces beaux parleurs nous abreuvant de leurs tirades généreuses sur les thèmes de la liberté, de l'égalité, de la justice, la police assassine, ratonne, interpelle et fiche à tour de bras tout ce qui bou-

La gauche au pouvoir, en permettant largement à l'extrême droite de s'exprimer et donc de se développer, joue un double jeu politique : d'une part, elle tente de diviser et d'affaiblir la droite classique en favorisant son extrême ; d'autre part, elle se donne une coloration progressiste en faisant de cette extrême droite un bouc émissaire. En même temps, pour contenter tout le monde, nos dirigeants marchent à fond dans la surenchère sécuritaire.

Lutte contre le racisme et l'extrême droite

Lorsqu'on lutte contre le racisme et le fascisme renaissant, on ne peut pas faire l'impasse sur la subtile pratique des politiques de gauche qui d'un côté parlent comme Poperen à la télévision et de l'autre pratiquent l'exercice du pouvoir en banalisant le racisme et en faisant le lit des fascistes de tout poil.

Quant il s'agit de se battre contre le racisme et le nationalisme, on ne peut pas se permettre de laisser de côté la lutte contre les politiques, contre l'Etat, qu'ils soient de droite ou de gauche. Nous n'avons jamais fait et nous ne ferons jamais confiance à la démocratie pour garantir et défendre notre liberté d'individus.

Ceux qui vivent et engraisent grâce au système que certains d'entre eux gèrent aujourd'hui l'ont bien compris. Leurs médias s'acharnent tous les jours à museler et à dénaturer notre expression et nos luttes. Un exemple parmi tant d'autres. Nous avons sur Toulouse le loisir de constater les méfaits du monopole en matière de presse écrite ; le quotidien local, qui porte en sous-titre : « Le journal de la démocra-

tie », règne en maître sur la presse écrite régionale. A l'occasion de la venue de Le Pen à Toulouse le 5 mars, celui-ci a pu s'exprimer à longueur de colonnes dans le quotidien ci-dessus cité. Pour ce qui est des opposants au fascisme, ils ont eu droit à des traitements divers :

- pour le rassemblement de la gauche, auquel assistaient une centaine de personnes : un pavé conséquent en caractères assez lisibles ;
- pour la manifestation de la Section carrément anti-Le Pen (S.C.A.L.P.), rassemblant plus de deux mille personnes : quelques lignes parlant de troubles de l'ordre public et en aucun cas des motivations réelles des manifestants.

On le voit toute expression qui sort du jeu politique traditionnel se heurte à la censure et à la dénaturation systématique de la part des médias. Dans ces conditions, il est très difficile de faire passer l'information, c'est même le plus souvent très peu efficace.

Que certains tentent ou aient tenté de briser ce carcan par des actions de sabotage pour le moins retentissantes, visant clairement à s'opposer aux menées du Front national, ne nous étonne donc pas. Personne n'a à juger les moyens qu'ils se sont

donnés ; leur combat est aussi le nôtre, leurs moyens sont les leurs (il est bon de préciser qu'à Toulouse les attentats ont toujours visé des cibles matérielles et n'ont jamais été dirigés contre des individus). Si nous pouvions avoir envie d'en discuter, cela ne peut être qu'avec eux, et donc lorsqu'ils seront de nouveau de l'autre côté des murs qui les enferment.

Concrètement, nous pensons qu'il est absolument nécessaire de soutenir activement Danielle Chenal, Gérard Fabre, Gérard Mossol et Marcel Pley, afin de les arracher à une prison où ni eux ni les autres n'ont rien à faire. Une demande de mise en liberté provisoire pour D. Chenal et G. Mossol a été déposée : à nous de faire pression pour qu'elle aboutisse. Pour cela, on peut envoyer des télégrammes à : M. Lavigne, tribunal de grande instance, place du Salin, 31000 Toulouse. Mettez-vous en rapport avec le comité de soutien, envoyez-lui vos tracts et des informations sur vos interventions.

L'Etat emprisonne les insoumis et les antifascistes : battons-nous contre l'Etat avec tous nos moyens et de toutes nos forces, c'est le meilleur soutien que nous puissions leur apporter.

LETTRÉ OUVERTE

APRÈS trois ans d'emprisonnement, le 20 mars 1985, j'étais acquitté du chef d'accusation de meurtre par la cour d'assises du Nord. Le 10 avril 1985, après avoir effectué mes précédentes condamnations (pour tentative de vol et « évasion »), j'étais libéré de la prison de Fresnes.

Le 15 avril, je trouvais un domicile et un emploi. Le 18 avril, il me restait à comparaître devant la cour d'appel de Reims pour vol simple et détention de faux documents administratifs. Pour ne pas risquer de perdre mon travail en m'absentant quelques jours après l'embauche, je demandais au greffe de la cour d'appel un report de ce procès.

Malgré l'accord verbal du greffe, le 18 avril, la cour d'appel décidait de me juger par défaut, faisant fi de tous les droits de la défense ! Et le 9 mai 1985, elle rendait son verdict : 3 ans et demi de prison ferme.

En 1976, je participais à une tentative de cambriolage dans un magasin. Aucun préjudice pour le propriétaire, j'écopais pourtant de 6 ans de réclusion criminelle. En 1982, je dérobaux une statuette dans une chapelle, statuette restituée quelques heures plus tard lors de mon arrestation. Trois ans d'emprisonnement. Addition simple, mais combien lourde, 9 années de taule pour deux vols... C'est sans doute ce que l'on appelle, le laxisme de la justice ! De surcroît me détenir durant trois années sous l'accusation de meurtre pour finalement m'acquitter, voilà ce qui s'appelle, paraît-il, une « bonne justice » !

Il est clair qu'aujourd'hui la justice prend sa revanche sur mon récent acquittement, revanche aussi sur les luttes menées contre l'enfermement. Depuis ma libération, voici un mois, je n'ai pas gardé le silence, j'ai continué de participer aux actions menées notamment au travers du journal *Otages* et de l'émission « Accusés, levez-vous ! » avec tous mes camarades toujours entaillés contre les peines toujours plus lourdes, contre la taule.

Décider de me réincarcérer, c'est tenter de me neutraliser, d'intimider celles et ceux qui luttent hors et dedans les murs carcéraux, de rompre des liens entre individus qui se reconnaissent dans une démarche collective. Me condamner à 3 ans et demi de prison, après 7 années de détention et quelques semaines de liberté, c'est m'acculer à la clandestinité et par là même discréditer et entraver un travail, que je veux, que nous voulons public. C'est aussi, peut-être, provoquer une situation permettant l'arrestation discrète mais mouvementée d'un « malfaiteur » (j'ai été verbalement menacé de mort par des policiers suite à mon acquittement...). De même, mais avec plus de « tact » par un haut magistrat douaisien). A ce propos, et si je choisis de persister dans la clandestinité plutôt que de réintégrer un lieu de détention, je précise que je ne serai jamais porteur d'arme, que je n'ai aucune intention délictueuse ou criminelle et qu'en cas d'arrestation, je n'opposerai aucune résistance.

J.-P. Mouille
le 15 mai 1985

SOUTIEN

- Ecrivez-leur : Danielle Chenal (mat. 14928), Gérard Fabre (mat. 14927), Gérard Mossol (mat. 14929), Marcel Pley (mat. 14926), maison d'arrêt Saint-Michel, 18 bis, Grande-Rue-Saint-Michel, 31400 Toulouse.
- Ecrivez-nous : Comité de soutien aux quatre emprisonnés, c/o C.E.R.F., B.P. 4131, 31030 Toulouse cedex.
- Envoyez des lettres de protestation à : M. le juge Lavigne, tribunal de grande instance, place du Salin, 31000 Toulouse.
- Soutien financier : A. Talavera, C.C.P. n° 32 16 42 C, Toulouse.

PROCÈS

F.N.-ALIGRE ANTIRACISTE

LE 30 mai à 13 h 30, les sympathisants du collectif Aligre antiraciste étaient nombreux devant la 17^e chambre correctionnelle. Les porteurs de badges « Touche pas à mon peuple » étaient également présents pour soutenir leur pote Le Pen.

C'est à la suite de l'apparition musclée de militants du Front national sur le marché d'Aligre que Radio-Aligre, les Permanences antiracistes, Radio-Soleil-Goutte-d'Or, le Comité antiraciste du 12^e arr., des associations de travailleurs immigrés, des habitants du quartier et le groupe libertaire du XI^e de la Fédération anarchiste créaient le collectif Aligre antiraciste. Face à la mobilisation et à l'hostilité des habitants du quartier, le Front national ne revint pas sur le marché, mais attaqua le collectif en justice à propos d'un tract dénonçant la propagande du F.N.

Les avocats de la défense abordèrent essentiellement, au cours de ce procès, les problèmes de

vices de forme. Le F.N. n'a pas d'existence légale puisque l'association dont J.-M. Le Pen est le président, créée en 1972, s'appelle Front national pour l'unité française. La seule association Front national date de 1932. La plainte de J.-M. Le Pen est irrecevable puisque le tract ne l'attaque pas en tant que personne physique, mais comme président du F.N.

De plus, il y a prescription car la plainte a été déposée plus de quatre mois après la distribution du tract. Et, en dernier lieu, la plainte de J.-M. Le Pen en tant que personne morale est irrecevable puisque les statuts du F.N. précisent que son président ne peut ester en justice que s'il a été mandaté par le conseil d'administration. Or, l'avocat de Le Pen n'a pas été en mesure de certifier ce fait. Pour les avocats de la défense, ces erreurs commises l'ont été volontairement, le procès n'ayant pour but que de faire reconnaître politiquement le Front national. Le 14 juin nous sau-

rons si la plainte du F.N. est recevable.

Un rassemblement avait lieu le soir même, à 18 h 30, place du Châtelet. Quelques centaines de personnes étaient présentes malgré le risque d'intervention de l'extrême droite. Il n'y a eu aucun incident ; les militants de la Ligue communiste révolutionnaire et de la Fédération anarchiste assurant la protection du rassemblement. Les membres du collectif prirent la parole ainsi que les organisations soutenant le collectif (L.C.R. et F.A.).

Bilan provisoire de cette lutte : il est possible, même pour des petits groupes et associations, d'appeler un chat un chat, un raciste un raciste, un fasciste un fasciste, et d'assumer un procès. Il est possible de se rassembler malgré la menace de la violence fasciste. La stratégie de l'extrême droite, c'est la peur. Sachons la vaincre !

Gr. Paris XI^e

S.K.F.-IVRY C.G.T. OU P.C. ?

QUELQUES jours avant le Colloque des droits de l'homme, le gouvernement socialiste a fait appliquer la loi du marché à Ivry, à l'usine S.K.F. Occupée depuis 19 mois, l'usine était devenue un point fort de la C.G.T. face aux diverses prétentions de restructuration et de liquidation.

Le début de l'affaire remonte en mars 1983 lorsque le conseil d'administration de S.K.F.-France réuni en Hollande décida de la fermeture de l'usine d'Ivry où travaillaient 615 personnes. Suit la décision du gouvernement français d'autoriser 495 licenciements. Le 2 novembre, la C.G.T. décide d'occuper l'entreprise pour préserver l'outil de travail.

Suivent jusqu'au début de 1985 toute une série de manifestations spectaculaires, de celle en bateaux-mouche (mars 1984) aux délégations de travailleurs à Göteborg en Suède où se trouve le siège social de la multinationale S.K.F.

Entre-temps éclate l'affaire du fichier : les salariés de S.K.F.-Ivry étaient fichés par la direction avec le concours d'une officine : la D.E.T.I.C.

Démarches de Georges Marchais auprès de Laurent Fabius, alors ministre de l'Industrie, marche de deux cents kilomètres à travers la région parisienne, rien n'y fit. La direction demanda même en juin 1984 à la C.G.T. 60 millions de francs, « prix » de l'occupation de l'usine d'Ivry !

Pour en arriver au matin du 28 mai où, sur ordre du gouvernement la police a investi l'usine. Deux cent quarante hommes, des cars, des échelles,

des camions-grues pour investir l'usine occupée et pour charger ensuite la population d'Ivry venue apporter son soutien, faisant plusieurs blessés. Environ 5 000 personnes, les travailleurs de la S.K.F. en tête, manifestèrent le soir aux cris de « Mitterrand, trahison ! », « Nous voulons du travail, pas des coups ! », « C.R.S. hors d'Ivry ! ».

Il serait trop sommaire de ne voir dans l'affaire S.K.F. qu'une des péripéties de la guerre P.C.-P.S., par multinationale interposée. Durant tout ce conflit et surtout dans les derniers mois, le P.C. prenait le pas dans l'apparition extérieure par rapport à la C.G.T. L'éditorial de *l'Humanité* du lendemain écrit par Roland Leroy *himself* ne mentionnait pas une seule fois l'organisation syndicale. Georges Marchais appuyait cette orientation en déclarant à cette même une : « Le

gouvernement socialiste a fait son choix : il a décidé de prêter main-forte aux menées liquidatrices du groupe multinational S.K.F. au mépris de l'intérêt de notre pays, de celui des travailleurs, de la population d'Ivry. » Ce qui est vrai, la note patriotique mise de côté ; mais dans la lutte contre le gouvernement et le patronat, les communistes préfèrent mettre le parti en avant que le syndicat. Question d'analyse. S.K.F.-Ivry marche-pied de la remontée électorale du P.C.F. ?

Il n'en reste pas moins vrai que le gouvernement socialiste a lancé les Compagnies républicaines de sécurité contre les travailleurs d'Ivry, qu'une usine est liquidée et que les travailleurs y étaient fichés. Pour le locataire de l'Elysée les droits des travailleurs, les acquis du mouvement ouvrier, cela doit être des archaïsmes du XIX^e siècle...

J.-P. Germain



OCÉ C'EST OSÉ !

POUR la France des trois millions de chômeurs, les entreprises qui arguent de la crise et de la conjoncture pour licencier sont légion. Plus rares sont celles qui se déclarent en pleine santé et concluent qu'il faut licencier leur personnel pour continuer.

Schématiquement, c'est très exactement la situation chez Océ-France S.A. à Montreuil (Seine-Saint-Denis), spécialiste de la reprographie, filiale française d'un groupe néerlandais, qui projette la suppression de 96 emplois, devant se traduire par plusieurs dizaines de licenciements. Cette entreprise de 1 000 salariés en France a pourtant accru en 1984 son chiffre d'affaires de 11% et ses profits de 39%. L'année 1985 s'annonce déjà, côté affaires, sous d'heureux auspices.

Les organisations syndicales de l'entreprise : C.G.T., C.F.D.T., C.G.C. et F.O., unanimes, ont dénoncé le projet, son caractère dangereux, voire suicidaire pour l'entreprise et en ont fait la démonstration, avec l'assistance d'experts désignés par le comité d'entreprise. Rien n'y a fait : la direction maintient son projet et ne veut rien changer. Elle annonce même, cyniquement, que son plan lui coûterait 9 millions de francs alors qu'elle prétend supprimer un service de 33 salariés à Montrouge (Hauts-de-Seine) pour seulement une économie de 2 millions de francs.

Dans cette entreprise commerciale, la lutte est difficile. Mais les travailleurs et leurs syndicats ne désespèrent pas de parvenir à interdire ce mauvais coup contre leur emploi. Ils agissent dans l'entreprise et ont sollicité de nombreux élus locaux, parlementaires et ministres, pour qu'ils interviennent afin que la simple logique économique l'emporte sur l'arbitraire patronal et pour qu'Océ-France, comme bien d'autres, ne se décharge pas de ses problèmes ordinaires en condamnant 10% de ses salariés au chômage et en faisant payer la collectivité et les organismes sociaux pour elle.

Françoise

MOTION MOUVEMENT OUVRIER

LA Fédération anarchiste constate qu'à la faveur des mutations socio-économiques, le mouvement ouvrier ne parvient pas à contrer les objectifs du patronat. Le grand nombre de sans-emploi, la précarité des emplois créés, la perte des acquis, notamment dans le domaine de la protection sociale, la disparition des minimums garantis de salaire sont des objectifs du patronat et du gouvernement que les travailleurs doivent contrer en s'organisant directement sur leur lieu de travail avec l'aide de leur syndicat ou en dehors.

La Fédération anarchiste constate dans de nombreux endroits la création d'associations, de groupes de chômeurs. Elle appelle ses militants à participer à ce mouvement dont elle souligne l'importance par la résistance qu'il peut opposer aux empiètements de l'Etat et du capitalisme. L'intervention des anarchistes dans ce mouvement est déterminante pour empêcher toute récupération politicienne ou fascisante.

Les militants de la Fédération anarchiste préconisent la participation aux luttes des salariés en faisant valoir des propositions concrètes de gestion directe. Ils insistent particulièrement sur la prise en charge par le mouvement ouvrier de la formation professionnelle qui déterminera la place des travailleurs dans la société. Ils invitent tous les militants syndicaux à défendre l'indépendance du mouvement syndical vis-à-vis des partis politiques, de l'Etat et du patronat.

Fédération anarchiste

« THEY WILL NOT STARVE ! »

MINEURS PAS MORTS !

MEETING-DÉBAT A ANGOULÊME

LA grève des mineurs britanniques est terminée... mais la lutte continue : 150 mineurs sont en prison, plus de 800 sont licenciés et des milliers d'autres dans une situation économique catastrophique. Le mardi 21 mai, le groupe anarchiste d'Angoulême accueillait deux syndi-

calistes du N.U.M. (National Union of Mine Workers) pour un meeting de soutien.

La solidarité fut constamment au cœur du débat. Pas seulement celle qui consiste à écrire de belles motions ou à envoyer des télégrammes de soutien, mais plutôt celle qui doit se matérialiser dans les faits. Solidarité financière bien sûr, mais surtout solidarité par la lutte. Ce qui est arrivé aux mineurs britanniques, les sidérurgistes lorrains l'ont subi : la casse d'un secteur jugé non productif, pour les capitalistes s'entend.

Sans solidarité internationale, la lutte contre les restructurations économiques imposées par le capitalisme mondial ne peut conduire qu'à l'échec. C'est cette leçon que nos compagnons britanniques ont tirée et souhaitent par ce type de rencontres nous faire partager. Bien sûr, d'autres problèmes furent abordés au cours de cette réunion, que ce soit le manque d'indépendance du syndicalisme britannique et son intégration à l'appareil politique et étatique, la législation du travail et les lois anti-syndicales ou bien encore du rôle joué par les femmes dans ce dur conflit.

Questions qui ne peuvent nous laisser indifférents. Car c'est souvent dans la lutte et dans la solidarité que les liens se nouent, point de départ d'un authentique fédéralisme. L'Echappée belle, dans laquelle le groupe d'Angoulême est investi, accueillera cet été deux enfants de mineurs, perpétuant ainsi cette volonté.

Gr. d'Angoulême

GRANDE-BRETAGNE LA GREVE DES MINEURS



150 mineurs sous les verrous.
La lutte continue !
Liberté pour les emprisonnés,
amnistie pour les licenciés.

Meeting de Soutien

MARDI 21 MAI 21h

MAISON DE L'ENFANT BEL AIR

AVEC LA PRESENCE DE MINEURS DU NUM

(National Union of Mine Workers)

FEDERATION ANARCHISTE

Reprod. : Association CTA Angoulême

EXTRAIT D'INTERVIEW DE MAURICE PAGAT DU SYNDICAT DES CHÔMEURS

NOUS publions ici une interview du secrétaire général du syndicat des chômeurs réalisée début mars 1985 et diffusée les 26, 27 et 29 mars sur Radio-Libertaire. Le ton employé par Maurice Pagat nous a déterminés à publier ce texte. Mais ne nous y trompons pas, ce qui est dit n'engage que lui et ne saurait être le reflet du syndicat des chômeurs qui, comme les autres syndicats, n'est qu'un des rouages indispensables au bon fonctionnement du capitalisme, ayant pour but l'aménagement de la misère et une division artificielle en chômeurs et salariés amenant inévitablement à opposer les uns

aux autres sans s'en prendre aux exploités. « Il faut donc réaliser une réduction programmée de la durée du travail (...). Avec une compensation salariale partielle pour les hauts et moyens salaires, car il faut permettre aux entreprises de financer immédiatement la création d'emplois nouveaux au profit des chômeurs. » (*Partage* n° 20, mensuel du syndicat des chômeurs).

Dans ce même numéro de *Partage*, on trouve une apologie du travail à temps partiel (« Les femmes, surtout les mères de famille, sont très nombreuses à le souhaiter. »). Allez, ouste, les femmes à la mai-

son ! Quand Pagat dénonce, à juste titre, les égoïsmes, on est en droit de se demander si ce n'est pas de son propre syndicat dont il parle...

Ceci dit, cette interview contient certaines vérités qui ne font pas de mal à être dites, notamment sur les difficultés pour un révolutionnaire de concilier l'objectif de renversement de cette société d'oppression avec les aménagements immédiats qui ne visent qu'à la renforcer. Mais, peut-être, n'est-ce qu'un faux problème ?

Gr. Voline

Le syndicat des chômeurs est né de la volonté de quelques chômeurs qui ont pris conscience que les chômeurs étaient abandonnés dans ce pays, qu'ils n'avaient personne pour les défendre véritablement... qui ont pris conscience aussi de la grande solitude des chômeurs, de leur isolement et qui ont décidé de créer une organisation de chômeurs pour les chômeurs, avec les chômeurs. Il y a deux millions cinq cent mille chômeurs dans ce pays, il est parfaitement normal qu'ils puissent s'exprimer eux-mêmes alors que jusqu'ici c'étaient les

on apprend la création d'une nouvelle maison. Ce qui fait que, raisonnablement, on peut dire qu'il y aura bientôt une centaine de maisons de chômeurs.

Que peut-on dire d'essentiel dans ce domaine ? Que nous assistons enfin à l'amorce d'un mouvement de chômeurs... jusqu'à présent, nos efforts n'avaient pas rencontré de très grands succès et on avait plutôt l'impression de tourner à vide. Cette fois-ci, ce n'est pas le cas... c'est donc un phénomène nouveau.

La situation des chômeurs de longue durée, non ou mal indemnisés, est devenue un vérita-

responsabilité dans la situation actuelle.

La patronat parce qu'il a d'abord exigé une diminution des droits des chômeurs ; le gouvernement parce que, par le décret de novembre 1982 (les fameux décrets Bérégovoy), il a pour l'essentiel entériné les propositions patronales ; les syndicats parce que toutes les organisations syndicales ont accepté les conséquences de ce décret. Certaines ont un peu protesté au début, mais finalement elles en ont accepté toutes les conséquences. Et ça a recommencé au début de 1984 lors de la séparation en deux du système d'indemnisation : d'un côté le système de l'assurance chômage (Unedic, Assedic) et de l'autre le système de solidarité. Et là encore, on a assisté à une diminution du montant et de la durée des allocations chômage, et, d'une manière générale, à des conditions plus restrictives pour l'accès aux droits... et là aussi, en fait, l'accord de toutes les organisations syndicales, puisqu'elles siègent toutes à l'Unedic et qu'elles acceptent de par leur présence cette situation.

Donc voilà une position bien inconfortable pour les chômeurs, ils se trouvent aux prises avec les exigences du patronat, avec un gouvernement qui, sur ce point précis, n'a pas respecté ses engagements — il a même plus exactement fait le contraire —, et avec des syndicats qui mettent la priorité sur la défense des travailleurs en activité, c'est-à-dire ceux qui ont, en définitive, la chance extraordinaire d'avoir un emploi. C'est la défense des structures traditionnelles de l'emploi, du pouvoir d'achat et des avantages acquis fut-ce au prix d'un taux de plus en plus élevé de chômage. C'est bien ce qui s'est produit.

Et c'est Michel Albert, l'ancien commissaire général au Plan, qui disait qu'il y avait une sorte de consensus innové et inavouable entre tous ceux qui avaient la chance d'avoir un emploi pour se protéger eux-mêmes et pour rejeter tout le poids des contraintes sur ceux qui n'ont pas grand-chose pour se défendre, c'est-à-dire les chômeurs. Et on pourrait dire si on faisait une analyse sociologique que, aujourd'hui, on assiste à une dislocation du monde du travail, une société duale. D'un côté les travailleurs de la fonction publique qui ont évidemment des avantages énormes, ayant un statut qui les protège, leur garantit l'emploi jusqu'à la retraite. Les organisations syndicales y sont relativement fortes et défendent leurs intérêts. On l'a bien vu, la der-

nière manifestation syndicale d'importance, c'était la manifestation des fonctionnaires. Il y a aussi les travailleurs des grandes entreprises privées mais qui restent compétitives, où il y a des organisations syndicales fortes, des conventions collectives avantageuses, bref ils se défendent tant bien que mal.

Et de l'autre côté, il y a tous les exclus, les précaires, les marginalisés, tous les rejetés. Alors bien sûr les deux millions cinq cent mille chômeurs, mais aussi les précaires qui travaillent deux mois par-ci, deux mois par-là, qui retombent en chômage, qui travaillent six mois, etc. La généralisation du travail précaire dans ce pays concerne plusieurs millions de gens. Alors c'est la dislocation en deux, et le syndicalisme étant devenu en gros un corporatisme, c'est-à-dire défendant ceux qui sont en activité et abandonnant les autres, c'est en fait le triomphe de l'égoïsme.

C'est donc un monde du travail coupé en deux avec l'abandon des plus défavorisés, des plus paumés. Alors nous, lorsque nous intervenons dans le débat, nous le faisons au nom des valeurs fondamentales du mouvement ouvrier, tel qu'il s'est formé au XIX^e siècle avec toutes ses composantes, sa richesse, sa diversité, qui ne se réduisait ni à la social-démocratie ni au marxisme. Et nous retrouvons au fond, d'une certaine manière, l'inspiration libertaire, l'inspiration anarcho-syndicaliste, c'est-à-dire l'action directe.

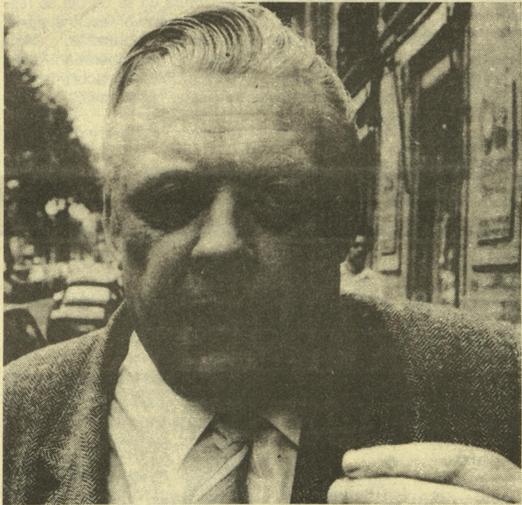
Ce que nous disons aux chômeurs finalement, c'est le langage qu'ont tenu les travailleurs au XIX^e siècle à travers leurs organisations. Il n'y a pas de sauveur suprême, il y a vous, si vous vous organisez, si vous vous défendez. Nous disons aux

chômeurs de ne compter sur personne, ni sur les dames patronesses, ni sur les confrères de Saint-Vincent-de-Paul, ni sur le patronat, ni sur l'Etat, ni sur les syndicats bureaucratés et corporatistes. Comptez sur vous-mêmes et intervenez dans le débat social, révoltez-vous, organisez-vous, inventez quelque chose !

A travers toutes les initiatives du mouvement ouvrier au XIX^e siècle il y a eu pluralité d'interventions, il y a eu une richesse de créativité. Il y avait de l'audace, du dynamisme, on ne capitulait pas, on savait inventer, créer ! Aujourd'hui, le syndicalisme est devenu une affaire de fonctionnaires syndicaux, de permanents syndicaux, de bureaucrates qui sont très coupés de la réalité du chômage et des chômeurs. Ils gèrent ça d'une manière qui n'a rien à voir avec les idéaux fondamentaux du mouvement ouvrier. Alors donc qu'il n'y ait pas d'équivoque, nous ne sommes pas je ne sais quel poujadisme aventurier de l'action sociale. Nous sommes le mouvement ouvrier, nous sommes les militants du mouvement ouvrier qui, face à une situation qui reste scandaleuse, intervient comme d'autres devraient le faire s'ils étaient restés fidèles aux idéaux du mouvement ouvrier. Malheureusement, ils ne le font pas.

Voilà le sens profond de notre action, une action qui s'inscrit dans l'histoire ouvrière et qui veut obtenir le partage, la justice pour les chômeurs. Il n'est pas tolérable que dans un pays aussi riche que le nôtre des gens dépendent en une soirée ce qu'on donne à d'autres pour subsister un mois ! (...)

Maurice Pagat



Maurice Pagat

autres, c'est-à-dire ceux qui ont un emploi, qui parlaient et décidaient pour eux. Au point de vue démocratique, c'est évidemment aberrant, et pour ceux qui se réclament du socialisme c'est encore plus aberrant.

Alors nous avons voulu que les chômeurs s'organisent, s'entraident, se donnent la possibilité d'intervenir dans le débat social parce que c'est le seul moyen de faire respecter leurs droits, leurs intérêts et, peut-être, de permettre la mise en œuvre d'une politique économique et sociale qui soit conforme à leurs intérêts, c'est-à-dire à la création d'emplois. C'est donc une grande bataille que l'on a déclenchée. Grande, mais difficile, il a fallu la création de cette première maison des chômeurs pour qu'enfin les médias s'intéressent à cette initiative et contribuent, bien sûr, à lui donner un retentissement extraordinaire. Depuis que cette maison est ouverte, plus de 5 000 chômeurs sont passés ici ; tous les jours, la maison est pleine... Il y a maintenant une cinquantaine de maisons qui fonctionnent en France ; tous les jours,

ble scandale. Rappelons quelques chiffres : un peu plus d'un million de chômeurs ne touchent actuellement aucune indemnité, ni au titre de l'allocation chômage ni au titre de l'allocation de solidarité, et 500 000 environ touchent 42 F par jour. Voilà donc une situation extraordinairement désastreuse et c'est là que se recrutent ce qu'on appelle dans le langage des journalistes les nouveaux pauvres. Il y a là une situation d'extrême misère, nous voyons ici des gens qui ne mangent plus tous les jours à leur faim. Voilà où nous en sommes dans une société qui reste aussi riche que la nôtre.

Alors je pense que l'organisation des chômeurs va permettre de changer cet état de choses, de faire pression sur le patronat d'abord, qui porte évidemment de lourdes responsabilités dans ce domaine, mais aussi sur le gouvernement et sur les syndicats. Parce que le paradoxe c'est que les chômeurs sont opposés les uns aux autres. Tous : patronat, gouvernements et syndicats, à des titres différents, à des degrés divers, portent une



T. MARICOURT, SORTI DE TAULE, RACONTE

MERCREDI 15 mai. Les uns après les autres s'ouvrent les portes de la prison de Fresnes. 11 heures. Je suis dehors. Libéré. L'air vif me frappe le visage. Plus de trois mois de détention pour avoir refusé d'apprendre à tuer, pour avoir dit « non », ouvertement, à l'armée — cette béquille de tous les Etats.

Les portes de la prison se sont ouvertes. Je suis en liberté conditionnelle, c'est-à-dire que je vais sans doute devoir pointer une fois par semaine, peut-être, auprès d'un juge d'application des peines. Liberté conditionnelle, liberté meurtrie... mais qu'importe, je suis dehors. Une liberté gagnée chaque jour sur la prison, sur l'armée, sur cet ordre cynique qui prétend nous museler.

Insoumis au service national depuis décembre 1982, je suis passé en procès en octobre 1983. Un très large soutien eut lieu, ce qui explique certainement la sentence relativement clémente — tout est relatif ! — que requit le tribunal : 6 mois ferme. Convaincu que le refus du service national est une mesure de salubrité publique, je contestai évidemment ce jugement. En mars 1984, procès en appel. Les juges confirment la peine.

Ensuite, les magistrats ne se montrèrent guère pressés de faire appliquer la loi, leur loi, et pendant plusieurs mois je restais en liberté, sans nouvelles des autorités militaires ou judiciaires. Fin janvier 1985, j'apprends que les pandores me recherchent. Comme, d'une part, j'ai toujours tenu à affirmer ouvertement mon refus de l'embrigadement, et comme, d'autre part, je ne souhaitais pas vivre dans la clandestinité, je me suis rendu à la gendarmerie d'Amiens le 6 février 1985. Un mandat d'arrêt m'attendait, et les pandores se firent un plaisir de m'amener manu militari à la prison d'Amiens.

Les lourdes portes métalliques. Les guelantes des matons. Les clés, le bruit des clés, toujours. La prison est le ventre d'une société malade. Le délit qui m'est reproché n'est pas tant d'avoir refusé l'armée que d'avoir refusé, tout simplement. Tout pouvoir craint l'acte de désobéissance. Je n'accepte pas mon

incarcération. Je commence une grève de la faim.

La maison d'arrêt d'Amiens me séquestre une quinzaine de jours, puis, ma grève de la faim se prolongeant, je suis transféré, pieds et mains liés, à Fresnes où se trouve l'hôpital des prisons. Mais seuls les détenus quasi moribonds ont accès à l'hôpital. Les grévistes de la faim sont placés au Quartier des isolés et des grévistes (Q.I.G.), un quartier qui se nommait auparavant Q.H.S. (quartier de haute sécurité). Les noms changent, les cellules restent et les conditions de détention sont aussi déplorablement.

D'abord seul en cellule, au Q.I.G., j'ai ensuite été placé avec un, puis deux autres détenus, surpopulation pénale oblige. Trois détenus dans une cellule prévue pour un détenu, cela signifie trois lits côte à côte. Cela signifie surtout que l'espace minuscule de la cellule est totalement occupé et que les détenus se trouvent dans l'obligation de passer les journées au lit...

Pendant 32 jours, j'ai mené une grève de la faim. Je commençais à ressentir des problèmes de santé. J'ai perdu 15 kilos. Alors, j'ai décidé de ne pas crever à cause de l'armée. Je me suis réalimenté, avec une énorme envie de vivre, malgré les barreaux, malgré les grilles.

Dans ma geôle, me parvenait régulièrement l'écho des manifestations de soutien aux insoumis qui avaient lieu à l'extérieur. Je recevais également un courrier très important. En prison, le courrier est une véritable bouffée d'oxygène, une brèche dans les murs. Le moral d'un détenu se joue souvent au nombre de lettres reçues. A ce propos, je tiens à exprimer ici ma sympathie pour toutes les personnes qui m'ont soutenu tout au long de mon séjour carcéral.

Quelque temps après ma grève de la faim, un médecin militaire est venu m'examiner. Et la « gueule de vache » m'a déclaré « apte au service national ». Estimant que j'étais infiniment mieux placé que lui pour savoir si je me sentais « apte » ou non pour le service national, j'ai immédiatement contesté sa décision. Trois semaines plus tard, un nouveau médecin militaire est venu et m'a rapidement déclaré « exempté ».

». Ces deux décisions opposées démontrent, s'il en était besoin, que l'armée n'hésite à employer aucune mesure arbitraire et résout ses problèmes avec les antimilitaristes au cas par cas.

Si la mobilisation autour des insoumis n'a pas réussi à nous sortir directement de taule, il faut cependant constater que cette exemption est une première victoire puisque, à ma connaissance, c'est la seule fois où un insoumis condamné à une peine de prison ferme a été exempté pendant sa détention. Exempté, plus rien ne s'opposait à ce que je bénéficie d'une liberté conditionnelle et la prison m'a recraché le 15 mai.

L'armée et, au-delà de l'armée, l'Etat, se sont toujours trouvés embarrassés face aux antimilitaristes. La répression, généralement employée, ne décourage pas les réfractaires. Elle tendrait plutôt, d'ailleurs, à accroître la contestation envers l'institution militaire. C'est pour cela que chaque cas d'insoumission est unique et qu'il est impossible de généraliser sur l'attitude à adopter lorsque s'abat la répression. Une chose apparaît pourtant clairement : en cas de répression, la solidarité est notre meilleure arme. Le bruit fait autour d'un insoumis ou, d'une façon plus générale, d'un antimilitariste, dérange énormément le pouvoir. Nous avons donc tout à gagner en prenant position, en soutenant les individus confrontés à la répression. Alors que les libertés sont chaque jour plus menacées, parfois très insidieusement, développer la solidarité est avant tout une mesure préventive, une digue pour préserver notre espace de liberté.

Selon le principe du vase communicant, je suis sorti de prison quand Christian Frigout y rentrait. Il ne tient qu'à nous, à notre détermination, qu'il en sorte le plus rapidement possible. Fabien Duplaa est lui aussi privé de soleil. Les murs de sa cellule se resserrent sans cesse. Son enfermement est insupportable, tout enfermement est insupportable... Mon exemption du service national, ma libération, sont autant de victoires qu'il faut recommencer. Il faut maintenant sortir les autres insoumis de taule.

Thierry Maricourt

immigration

LES IMMIGRÉS NE SONT PAS DUPES !

Texte rédigé par des immigré(e)s et distribué devant la mairie de Mons-en-Barœul, le 19 mai 1985, jour des élections.

IL aura fallu les résultats négatifs de la gauche aux dernières élections cantonales pour redonner la mémoire à Mitterrand et à l'ensemble de la gauche sur le droit de vote jusqu'ici rejeté dans les oubliettes des promesses électorales. Il semble que la municipalité de Mons-en-Barœul a été choisie pour l'expérimentation du droit de vote aux municipales. En effet, le maire socialiste de Mons, en écho à Mitterrand, a convoqué une réunion du conseil municipal qui a octroyé le droit de vote aux immigrés. Ainsi, les immigrés y ont le droit d'élire trois délégués dont un pour la communauté algérienne, un pour la communauté marocaine, un pour la communauté d'Afrique noire et les autres communautés immigrées habitant la municipalité (1).

Mise à part les dessous électoralistes de cette mesure, il y a le fait que ces délégués ne peuvent avoir de voix délibératives et qu'ils n'ont qu'une voix consultative. Dès lors, il apparaît que la campagne de gauche actuelle sur le droit de vote des immigrés n'est qu'une nouvelle fraude montée de toutes pièces dans le but de redorer le blason terni des socialistes. Les immigrés n'exigent pas le droit de vote

pour le droit de vote en tant que tel. Ils l'exigent en tant que minorités nationales auxquelles ce statut confère le droit légitime d'influer et de participer à toutes les décisions politiques, économiques, sociales et culturelles qui régissent leur vie quotidienne. Les immigrés n'ont que faire d'une prétendue représentation dans des conseils municipaux qui ne leur permettraient pas de décider activement de leur sort et ferait d'eux de simples figurants. Il est impératif de démasquer cette mascarade de représentation qu'est le prétendu droit de vote aux immigrés sans voix délibérative à Mons-en-Barœul et partout ailleurs.

Il est vital de démasquer les bus électoralistes des gouvernements socialistes qui délibérément visent de tout leur contenu véritable les revendications partielles de l'immigration. La limitation arbitraire à trois élus immigrés à Mons est anti-démocratique et s'oppose à la représentation démocratique proportionnelle des immigrés selon leur nombre dans les municipalités. En outre, la définition de la représentation des immigrés selon les critères de nationalité (algérienne, marocaine, etc.) est une politique chauvine de division des travailleurs sur des

bases nationales. Il nous faut rejeter cela et exiger des élections libres et démocratiques scrutées au scrutin secret. Dans cette sale besogne, le maire socialiste de Mons est allé jusqu'au point de réserver la représentation des Algériens exclusivement à l'Amicale des Algériens. Cela veut dire choisir les élus algériens avant même qu'ils ne soient élus. Le droit de vote d'aujourd'hui — après deux ans d'oubli ! — nous remet en mémoire la prétendue « régularisation » des sans-papiers il y a deux ans. Selon les gouvernements eux-mêmes, il s'agissait de quelques 300 000 « irréguliers ». Mais qu'a-t-on fait des 200 000 restants ? Il ne fait pas de doute que la vague d'expulsion déclenchée ces temps derniers montre que la campagne de « régularisation » d'hier était un piège pour fichier lesdits « sans-papiers » qui sont aujourd'hui victimes d'expulsions expéditives.

Voilà ce qui se cache derrière les phrases ronflantes du pouvoir sur le racisme, le droit de vote et ses belles promesses. C'est pourquoi dans le cas de Mons, les immigrés doivent riposter en exigeant des élections véritablement démocratiques ; et que leurs élus aient un réel pouvoir décisionnel afin que le droit de vote puisse servir réellement la cause des immigrés, point de départ de la lutte pour le droit de vote à toutes les élec-

tions sur la base du droit à la double nationalité à tous les immigré(e)s, sans assimilation ni perte d'identité (2).

Coordination des immigré(e)s de Lille

(1) A ce propos, rappelons que le représentant élu des pays du Sud-Est, Pierre Thepkaïone, qui est d'origine laotienne, est depuis un certain temps naturalisé français (note du gr. de Lille).

(2) Sur cette partie du texte, notons que les libertaires posent évidemment comme premier principe de la représentation le contrôle permanent du représentant par les représentés. Il ne suffit pas que l'élu ait un pouvoir décisionnel ; ce qu'il faut, c'est que le pouvoir soit et demeure à l'électeur (note du gr. de Lille).

FRANÇAIS-IMMIGRÉS
UNE SEULE CLASSE OUVRIÈRE

EFFET pervers de la restructuration capitaliste, entre-tenu consciemment par le patronat et les politiciens (de droite comme de gauche), le racisme se développe à grands pas. Chômage, délinquance... l'opinion publique a besoin d'un bouc émissaire. Serrant les fesses autour du drapeau tricolore, puant la bêtise et la lâcheté, elle a choisi le travailleur immigré. Les libertaires, fidèles à leur idéal internationaliste, se doivent de réagir. Les exploités et les dominés n'ont pas de patrie. Plus que jamais, il faut crier notre haine des frontières, du capitalisme (privé ou d'Etat) et de tous les pouvoirs qui manipulent notre existence.

Gr. de Lille

MASCARADE ÉLECTORALE A MONS-EN-BAROEUL

EN 1981, lors de la campagne présidentielle, les socialistes promettaient le droit de vote aux immigrés. Récemment, après 4 ans de belles promesses, la gauche est sortie de son amnésie et a repris, de nouveau à grand bruit, cette revendication de l'immigration. Mais comme le prouve le texte ci-contre, les immigrés ne sont pas dupes !

Quant à la Fédération anarchiste, participant au rassemblement antiraciste devant la mairie de Mons-en-Baroeul, si elle reste consciente du caractère illusoire et souvent néfaste du système électoral, elle n'en est pas moins solidaire des immigrés dans leur lutte pour l'égalité des droits.

Gr. de Lille



APRÈS LE VOTE EXPULSIONS ET BASTONNADES

ABDEL AZIZ HAMMOUCHI a 23 ans. De nationalité marocaine, il vit à Lille avec toute sa famille depuis 1974. En avril 1984, suite à une tentative de vol, il passe devant une commission qui prononce une mesure d'expulsion, ignorant ainsi l'avis favorable du juge d'instruction pour sa mise en liberté conditionnelle.

Abdel Aziz Hammouchi

En juin 1984, le ministère de l'Intérieur confirme la décision de l'expulser. Pendant deux mois et demi, Abdel Aziz est traqué par la police jusqu'au jour de son arrestation le 27 août 1984. Il sera incarcéré à Loos-lez-Lille le 18 mai 1985 en vue d'être expulsé. Aussitôt, ses proches et les antiracistes (dont la Coordination immigré(e)s, le Comité de résistance antifasciste et la Fédération anarchiste) se mobilisent. Une cinquantaine de personnes se rassemblent devant le commissariat. En effet, Abdel Aziz a « purgé largement sa peine » et n'aurait le cas échéant aucune difficulté de réinsertion puisqu'il est titulaire d'un C.A.P. de tourneur, qu'il a travaillé pendant trois ans et qu'il est préposé actuellement à un stage d'animateur pris en charge par l'association A.P.E.C.A. (ceci n'est pas un argument, mais décrit la situation).

Dans ces conditions, il est intolérable qu'il subisse une double sanction : condamnation et expulsion (rappelons qu'il s'agit là d'une loi votée il y a quelque temps par les socialistes). Depuis le 18 mai, les antiracistes campent nuit et jour devant le commissariat central. Les violences policières n'ont pas tardé. Un jeune immigré, mineur, s'est vu embarqué par les flics qui lui ont tiré les testicules et ont fait mine, ostensiblement, de le sodomiser avec une matraque. Le 21 mai, le ministère de l'Intérieur confirme une nouvelle fois l'arrêt d'expulsion. Abdel Aziz est en grève de la faim depuis deux jours.

Le même jour, les antiracistes décident d'occuper le siège local du Parti socialiste. Un responsable de la fédération socialiste du Nord, adjoint au maire de Lille (M. Windels, moustachu d'une cinquantaine d'années portant des lunettes), s'emploie à les faire dégager. Manifestement, cela ne fait pas l'unanimité parmi les militants socialistes présents. L'un d'entre eux se rebiffe, déclarant son désaccord. Il s'entend répliquer par l'adjoint au maire : « Va plutôt boire ton biberon, petit merdeux ! » Des injures racistes fusent de la bouche des secrétaires. Les militants antiracistes continuent d'occuper calmement les locaux en exposant le cas des deux immigrés lillois en instance d'expulsion (cf. le cas d'Ali Adoul). C'est après un mot de l'adjoint au maire (« Faites le nécessaire ! ») que les flics interviennent. Les occupants s'alignent par terre et la bastonnade commence.

Les camarades se font traîner de flic en flic, claquer la tête contre un mur, recevant coups de pieds, coups de matraques et dévalant les escaliers sur le dos. Un des militants de la Fédération anarchiste en sort avec l'arcade sourcilière ouverte par un coup de pied (trois points de suture). Pendant ce temps, les voisins s'indignent du comportement de la police. Quant à la Voix du Nord, fidèle à son habitude et comme son nom l'indique presque, elle fait le mort et refuse de recevoir les antiracistes.



Abdel Aziz qui, notons le au passage, risque la prison marocaine pour délit d'opinion (il militait à la C.G.T. et son dossier judiciaire le suit), a été expulsé le 22 mai en début de soirée.

Ali Adoul

Jeudi 14 mars, à 6 heures du matin, une vingtaine de policiers font une perquisition au domicile de militants d'extrême gauche lillois. Ceux-ci ne seront par ailleurs nullement inquiétés. Un de leurs voisins, en revanche, totalement étranger au motif de la perquisition, mais muni d'un faux passeport, est embarqué. Il s'agit d'Ali Adoul.

Ali Adoul est de nationalité algérienne et est arrivé en France il y a dix ans, à l'âge de 18 ans. Dès 1975, il tente de régulariser sa situation. Devant les difficultés qu'il rencontre, il est obligé de survivre de petits travaux au noir. En mars 1982, il participe à l'occupation de l'église de Wazemmes avec d'autres travailleurs sans papiers pour obtenir une carte de séjour officielle. Il dépose un dossier chez maître Tillie à Lille et reçoit à plusieurs reprises des promesses encourageantes de M. Le Gal, commissaire de la République (c'est-à-dire préfet) jusqu'en février 1983. Depuis, son dossier, qui a été pourtant suivi par la Ligue des droits de l'homme et le M.R.A.P., n'a jamais reçu de réponses précises.

Pendant ce temps, il est obligé de survivre clandestinement et se voit contraint

d'employer un faux passeport pour se faire soigner les dents. C'est pour ces motifs qu'il est inculpé et détenu (d'abord à Loos-lez-Lille, puis à Fresnes) depuis le 15 mars 1985. Les antiracistes lillois se mobilisent et Ali Adoul est transféré à Fresnes après 30 jours de grève de la faim. Il est immédiatement conduit dans un Q.I.G. (quartier des isolés et des grévistes).

Rappelons à ce propos ce que Thierry Maricourt, insoumis au service national, emprisonné à Fresnes, relate des Q.I.G. dans le Monde libertaire du 16 mai 1985 : « J'ai été en compagnie d'un gréviste de la faim au Q.I.G. qui en était à près de 60 jours. En cellule, la température flirtait avec les 11° ou 12° C. Les grévistes ne sont transférés à l'hôpital que lorsqu'ils sont moribonds. J'ai été en cellule avec des suicidés rescapés. L'un avait avalé des lames de rasoir. Un autre avait avalé des lames de rasoir et de plus tenté de se pendre. Leur état n'était pas jugé suffisamment alarmant pour justifier un transfert à l'hôpital (...) ».

Dès son arrivée à Fresnes, Ali Adoul est sommé par les matons de porter lui-même sa valise. Avec sa grève de la faim, il est bien évidemment dans l'impossibilité physique de le faire. C'est alors que les matons s'emparent de lui et le passent à tabac. Le sous-directeur de la prison lui dira : « Si tu avais arrêté ta grève de la faim, on t'aurait aidé à porter ta valise » (notons à propos de cette grève de la faim que l'administration pénitentiaire refuse à Ali le droit de se marier avec sa compagne française étant donné son état de santé !). Depuis Ali Adoul refuse toujours de s'alimenter. Il va de soi que, si ce n'est pas déjà fait, Ali doit plus que jamais être soutenu à l'intérieur et à l'extérieur de la prison.

Ali a entamé une grève de la soif depuis le 21 mai au matin. On peut lui écrire à l'adresse suivante : Ali Adoul,

numéro d'écrou 746 348, cellule 96, Q.I.G., maison d'arrêt de Fresnes, avenue de la Division-Leclerc, 94261 Fresnes cedex. On peut également demander sa libération en contactant madame le juge Knecht, palais de justice de Lille, avenue du Peuple-Belge, 59000 Lille.

En conclusion

Les cas d'Abdel Aziz et d'Ali Adoul ne sont pas des cas isolés. Neuf mille cinq cents immigrés ont été expulsés en 1984, et aujourd'hui de nombreux immigrés (dont personne ne parle car ils sont coupés de toute forme de soutien) subissent quotidiennement la même détresse, victimes du sadisme, de l'humiliation et de véritables tortures physiques et psychologiques.

Alors qu'à longueur de pages et d'antennes, les dirigeants socialistes affectent de se placer « à la pointe du combat pour les droits de l'homme » (dixit M. Mitterrand), alors que partout on ne dénonce que le Chili ou la Pologne, il importe de balayer devant notre propre porte. Si le fascisme n'est pas encore là, le danger de fascisation est réel. On s'en prendrait aux juifs, on s'en prend maintenant aux immigrés : projet de création d'un centre de rétention pour faciliter les expulsions à proximité de l'aéroport de Lille-Lesquin, lois contre le regroupement familial, aménagement légal de la double peine (taule et expulsion). Mitterrand, qui enverra le Front national à l'Assemblée, a-t-il déjà abdiqué devant Le Pen ?

Non aux expulsions !

Gr. de Lille

Pour tout contact : F.A., B.P. 4, 59651 Villeneuve-d'Ascq cedex. Les habitants de Lille et des environs peuvent se tenir informés en écoutant « La Voix sans maître », tous vendredis de 21 h à 23 h, sur Radio-Campus (99.6 MHz). Soutien financier : E. Dussart, C.C.P. n° 7 269 40 X, Lille.

MOTION ANTIRACISTE

LA Fédération anarchiste continue son combat antiraciste et lutte pour l'égalité de tous les droits entre les Français et les immigrés, sans perdre de vue qu'ils ne suffisent pas à leur émancipation.

La Fédération anarchiste considère que la fermeture des frontières est inacceptable, la libre circulation des hommes et des idées impliquant le droit de vivre dans le pays de son choix.

La Fédération anarchiste s'oppose aux expulsions, à l'instauration des quotas dans les villes et les écoles, et condamne les centres d'internement et de rétention.

La Fédération anarchiste dénonce l'aide au retour qui n'est qu'une expul-

sion déguisée et un facteur de division des travailleurs.

Donc :

- La Fédération anarchiste encourage les associations d'immigrés en lutte contre le racisme. Elle est présente dans les collectifs antiracistes pour faire entendre sa voix et contrer toutes les récupérations politiques, confessionnelles ou cléricales.
- La Fédération anarchiste s'engage à tout mettre en œuvre pour combattre tout mouvement incitant à la haine raciale et à la discrimination.
- La Fédération anarchiste s'engage donc à développer activement une propagande antiraciste et antifasciste.

Fédération anarchiste

PRÉDOMINANCE DE L'UNION CALÉDONIENNE AU DERNIER CONGRÈS DU F.L.N.K.S.

AVANT le congrès du F.L.N.K.S. du 26 mai, une forte tension se faisait ressentir dans ses rangs, l'hypothèse d'une scission était envisagée par certains courants politiques du front. Depuis la création du F.L.N.K.S., d'importants divergences entre les différents mouvements qui le composent se sont manifestées.

Les deux poles se situent entre l'Union calédonienne, tendance modérée du front qui prêche l'indépendance à n'importe quel prix et dont les représentants détiennent la plus grande partie du bureau politique, et le Palika avec le F.U.L.K. qui développent une politique de terrain se situant davantage au sein de la base du mouve-

ment. Beaucoup plus radicalisés, ils étaient à l'origine du rassemblement contre l'extension de la base militaire le 8 mai sur la place des Cocotiers, alors que le reste du mouvement avait reporté la manifestation au 8 juin.

Dans ce contexte, il n'est pas difficile d'imaginer que le projet gouvernemental pour la Nouvelle-Calédonie n'a pas fait l'unanimité dans les rangs du F.L.N.K.S. Surtout quand on se rappelle les déclarations de J.-M. Tjibaou qui était à Paris à cette époque.

La décision du dernier congrès du F.L.N.K.S. de participer aux prochaines élections si l'actuel projet n'est pas amendé par le Parlement, et donc d'avoir une représentation dans

la structure administrative avant la décolonisation, marque une évidente victoire politique de l'Union calédonienne dans le mouvement indépendantiste.

Notons à cet effet que, dans la Charte du F.L.N.K.S. au point n° 5 (ci-dessous cité), les indépendantistes adoptaient à l'unanimité une stratégie opposée aux résolutions du congrès du 26 mai. Point n° 5 de la Charte : « Stratégie. Elle s'élabore dans la lutte :

- elle est unitaire et globale ;
- elle est dirigée prioritairement contre l'opresseur colonial : la France, puissance coloniale ;
- elle dénonce la fausse démocratie coloniale et décide de boycotter toutes les élections à venir dans ce cadre. »

Alors, dans la situation présente et face à la menace néocoloniale que fait peser le gouvernement français sur le territoire, n'aurait-il pas été plus judicieux que les indépendantistes développent l'abstention révolutionnaire et qu'ils attachent plus d'intérêt au développement social qu'au développement politique ? N'est-il pas plus urgent de constituer une fédération de consommateurs qui planifierait ses besoins objectifs, et de fédérer les quelques unités coopératives de production existantes pour consolider l'initial projet d'autosuffisance des îles et de la brousse calédonienne ?

Le F.L.N.K.S. lui-même n'aurait-il pas plus d'avantages à appliquer de son propre chef son droit à l'autodétermination, plaçant ainsi la France coloniale face à ses propres contradictions ? Il semblerait que les orientations choisies, celles qui consistent à avoir une représentation dans le congrès défini par Pisani, offrent un plus grand champ de manœuvre au pouvoir colonial, lié au principe de la cohabitation politique, que les orientations qui combattent le capitalisme et l'impérialisme pour une société socialiste plus juste comme cela avait été défini dans les principes de la Charte du F.L.N.K.S.

Roland
Gr. Kropotkine

RÉPRESSION SANS FRONTIÈRES

LE 9 mai 1985, à sept heures du matin, Giovanni di Giuseppe et Enrico Fedele étaient sortis de leurs cellules de Fresnes et embarqués dans un avion militaire, destination : le Burundi.

Arrivés à Bujumbura, les autorités locales et les représentants de l'ambassade de France leur font savoir qu'ils sont « libres » mais obligés de rester en ville.

Cette expulsion est une véritable extradition déguisée. En effet, la France se lave les mains du sort de ces deux réfugiés italiens, laissant toute responsabilité au gouvernement du Burundi pour une nouvelle extradition vers l'Italie.

Le Burundi les a donc menacés d'être obligés de quitter le pays le 30 mai. L'ambassade de France leur a également coupé les vivres. Tous deux n'ont plus de papiers, ni

d'argent. Le gouvernement italien a entamé des démarches auprès du Burundi pour solliciter leur extradition. De son côté, le gouvernement du Burundi leur a proposé de les expulser vers un pays limitrophe africain. Aucun pays n'acceptera visiblement cette proposition.

Une fois de plus, le droit d'asile a été bafoué par le pouvoir socialiste qui considère tout réfugié en France comme un otage en puissance. Exigeons la levée immédiate des arrêtés d'expulsion pris à l'encontre de Giovanni di Giuseppe et Enrico Fedele, la restitution de leurs papiers et la possibilité de revenir vivre librement en France !

Gil

Pour tous renseignements : Comité de soutien à E. Fedele et G. di Giuseppe, c/o J.-C. Canonne, B.P. 175, 75963 Paris cedex 20.



Et un ministre de la Nouvelle-Calédonie.

MOTION SUR LES LUTTES D'INDÉPENDANCE ET LA NOUVELLE-CALÉDONIE

LA Nouvelle-Calédonie est une colonie française depuis que les Français s'y sont installés en 1853. Si le terme de colonie a été remplacé par « territoire d'outre-mer », la politique sociale qui y est menée n'en est pas moins un apartheid à la française. L'île a d'abord intéressé l'Etat français pour ses richesses minières, désormais elle l'intéresse davantage pour sa position stratégique, économique et militaire dans le Pacifique : si les socialistes partisans de l'indépendance parlent d'« indépendance-association » n'est-ce pas aussi pour préserver une base militaire ? Cela est si vrai que, récemment, le gouvernement annonçait le renforcement de la présence militaire française en Nouvelle-Calédonie. Ceci explique le louvoiement du gouvernement et l'établissement d'une « période de transition ».

La France était et reste un pays colonialiste. Le cas de la Nouvelle-Calédonie n'est pas unique. Dans d'autres parties du monde d'autres populations continuent de subir encore le joug colonial (Antilles, Réunion, Polynésie, Guyane...) et les événements auxquels nous sommes confrontés sont destinés probablement, à terme, à se répéter en ce qui concerne la France. Nous assistons aux dernières manifestations d'un phénomène irréversible de décolonisation que les tentatives nationalistes et chauvines d'une grande partie de la classe politique métropolitaine ne pourront pas enrayer.

La Fédération anarchiste constate la lutte menée par la population kanake en vue de son indépendance. Opposée par principe à toute forme de colonisation, elle s'associe et soutient cette lutte en tant que lutte anticoloniale. Elle esti-

me qu'aujourd'hui la construction en France d'un courant d'opinion l'appuyant et prêt à s'opposer à tout recours à la violence, qu'elle vienne de la droite ou de la direction de l'Etat, sera déterminante. Il est nécessaire de mettre en échec toute tentative d'étouffement de cette lutte par la répression ou les manœuvres électorales.

C'est aux populations opprimées de Nouvelle-Calédonie seules qu'il appartient de décider ce que sera une Nouvelle-Calédonie indépendante, mais, anarchistes partisans d'une société sans classes ni Etat, nous ne pouvons pas ne pas tenir compte dans notre soutien des conditions dans lesquelles l'indépendance va se réaliser.

Nous savons que les différentes luttes anticolonialistes et de libération nationale, telles qu'elles se sont déroulées, ont toutes donné jusqu'à ce jour naissance à un nouvel Etat. Bien plus : elles ont accompagné le mouvement d'étatisation de la société à l'échelle mondiale. La volonté de se débarrasser d'un oppresseur étranger a toujours été payée par la mise en place d'une nouvelle bourgeoisie nationale, c'est-à-dire d'une nouvelle classe exploitante, au détriment des travailleurs. Quant aux tentatives gauchistes d'utiliser ces luttes dans un but anti-impérialiste ou « progressiste », elles ont toutes échoué puisque renfermées dans un cadre étatique et nationaliste. A l'indépendance et à la décolonisation « formelles » a succédé une situation de dépendance ou de tutelle à caractère néocolonial, soit vis-à-vis de l'ancienne métropole, soit par rapport à l'une des puissances impérialistes.

Nous ne pouvons pas faire abstraction de tant de faits majeurs dont nous devons tenir comp-

te dans notre soutien aux Kanaks en lutte. Ainsi, nous ne pouvons pas négliger les conditions dans lesquelles l'indépendance pourra être réalisée.

La Fédération anarchiste estime qu'aujourd'hui, une indépendance kanake qui se bornerait à la mise en place d'un nouvel Etat, fût-il démocratique voire socialiste, se révélerait être une nouvelle mystification pour les travailleurs. La revendication d'une liberté politique n'est pas suffisante à l'obtention d'une émancipation économique et sociale pour l'ensemble de la population. La lutte pour l'indépendance ne doit pas être dissociée d'une lutte pour l'égalité économique et sociale de tous les individus. Et cela ne peut se faire qu'en dehors et contre toute forme de pouvoir politique, de tout Etat.

En conséquence, la sympathie que nous pouvons éprouver envers tous ceux qui se battent aujourd'hui pour l'indépendance immédiate du peuple kanak ne peut pas signifier une adhésion ou un soutien aux organisations politiques qui entendent diriger cette lutte.

Fédéralistes libertaires, nous ne pouvons que reconnaître le droit à l'autonomie de tous ensembles humains quels qu'ils soient. Internationalistes, nous sommes solidaires et nous apportons notre soutien à toutes les luttes anticoloniales. Révolutionnaires anarchistes, nous ne pouvons pas faire confiance aux réalisations politiques des dirigeants kanaks et oublier les distinctions de classes existantes et celles qui naîtraient d'un Etat kanak. En Nouvelle-Calédonie comme ailleurs, il ne s'agit pas d'un problème d'ethnies mais d'un problème de classes.

Fédération anarchiste

NOUVELLES DES MINEURS BRITANNIQUES

LE N.C.B. (charbonnages britanniques) dit avoir obtenu 20 000 suppressions de postes avec l'aide de mineurs volontaires (620 mineurs demeurant encore licenciés, alors que certains attendent les jugements de tribunaux tandis que d'autres ont perdu sur ce point, seule alors une action leur permettra d'être réintégrés).

L'association des transporteurs routiers (dont les membres conduisaient les poids lourds « jaunes » qui convoyaient le charbon pendant la grève) a été reconnue par un directeur local du N.C.B. Russel Broomhead, un mineur du Yorkshire que la télévision a montré frappé sans retenue par les matraques des flics à Orgreave l'année dernière à lui-même été accusé d'incitation à l'émeute (il risque par conséquent la perte de son emploi). Le coigneur (le flic) responsable qui a été vu par des millions de téléspectateurs n'a même pas été soumis à une action en justice. Naturellement !

Les mineurs licenciés n'ont pas droit aux allocations chômage du fait que le département de l'emploi les a considérés comme impliqués dans un conflit du travail et non privés d'emploi. Malgré l'arrêt du veto sur les heures supplémentaires et le redémarrage de la production de charbon, ces hommes sont supposés recevoir 16 livres par semaine de salaire de grévistes du N.U.M. (c'est bien entendu faux !) et ils comptent, comme les mineurs emprisonnés et leurs familles sur les comités de soutien puisque les adhérents du N.U.M. ont repoussé le principe d'une cotisation obliga-

Miners Prisoners

Michael Southwell, Shirebrook, North Derbyshire NUM — 2½-year sentence, started 12.84. 030, Sudbury Prison, Derby, DE6 5HW.

Kevin Beal, Shirebrook, North Derbyshire NUM — 2½-year sentence started 12.84. 031, Sudbury Prison, Derby, DE6 5HW.

David James, Shirebrook, North Derbyshire NUM — 2½-year sentence started 12.84. 034, Sudbury Prison, Derby, DE6 5HW.

Peter Pearson, Shirebrook, North Derbyshire NUM — 2½-year sentence, started 12.84. 039, Sudbury Prison, Derby, DE6 5HW.

Steven Goodall, Shirebrook, North Derbyshire NUM — 2½-year sentence started 12.84. 039, Sudbury Prison, Derby, DE6 5HW.

Raymond Patton, Hem Heath pit, Staffs. NUM — 2-year sentence, started 24.1.85. Walton Prison, Hornby Road, Liverpool 9.

Steven Lowe, Hem Heath pit, Staffs. NUM — 2-year sentence, started 24.1.85. Walton Prison, Hornby Road, Liverpool 9.

Michael Jones, Hem Heath pit, Staffs. NUM — 2-year sentence, started 24.1.85. Walton Prison, Hornby Road, Liverpool 9.

William Bannister, Hem Heath pit, Staffs NUM — serving a 2-year sentence from 24.1.85. Walton Prison, Hornby Road, Liverpool 9.

Stephen Gregory — North Derbyshire NUM — on remand since September. Lincoln Prison, Greetwell Road, LN2 4BD.

Victor Gregory, North Derbyshire NUM — on remand since September. Lincoln Prison, Greetwell Road, LN2 4BD.

Steven Wakefield, Frickley, Yorkshire NUM — on remand. Lincoln Prison, Greetwell Road, LN2 4BD.

Dean Hancock, South Wales NUM. 899410, Cardiff Prison.

Russel Shankland, South Wales NUM. A83752, Hospital Wing, Cardiff Prison.

Mark Giore, in Featherstone Prison, New road, Wolverhampton, WV10 7PU.

Kevin Green, Hickleton, Yorkshire NUM — on remand. Armley Prison, Leeds, LS12 2TJ.

Terry French, Betteshanger, Kent NUM — five-year sentence, started on 1.85. E73383, Wandsworth Prison, Heathfield Road, London SW18.

Chris Tazey, Betteshanger, Kent NUM — three-year sentence, started 1.85. A29398, Youth Detention Centre, Sprayford Road, Chelmsford, Essex.

Ian Kestle, Shirebrook, North Derbyshire NUM — 2½-year sentence, started 12.84. E71032, Welford Prison, Leicester.

David Gaunt, Shirebrook, North Derbyshire NUM — 3-year sentence, started 12.84. E71037, A Wing, Millers Park Youth Custody Centre, Doddington Road, Wellingborough, Northamptonshire, NN 8NH.

Paul Jones, Shirebrook, North Derbyshire NUM — 2½-year sentence, started 12.84. E71036, D Wing, Millers Park Youth Custody Centre, Northamptonshire, NN 8NH.

David Mason, Shirebrook, North Derbyshire NUM — 2½-year sentence, started 12.84. E71033, F Wing, Millers Park Youth Custody Centre, Northamptonshire, NN 8NH.

Philip Stirland, Shirebrook, North Derbyshire NUM — 2½-year sentence, started 12.84. E71035, B Wing, Millers Park Youth Custody Centre, Northamptonshire, NN 8NH.

toire de 50 pennies par semaine pour les mineurs en difficulté.

Un sondage télévisé pour le programme « Union World » a fait ressortir que 68% des mineurs interrogés sur le plan national disent oui à la reprise d'une action pour la sauvegarde des puits et des emplois ! (...).

Neufs mineurs et un travailleur paysan emprisonnés et condamnés pour avoir mis le feu à des bus du N.C.B. pendant la grève ont vu leur peine réduite en appel de 3 et 2 ans et

demi à 6 mois ! (...) Beaucoup de « jaunes » ont eu (après que les lumières se soient éteintes) des accidents et confrontés à d'autres problèmes ont décidé de quitter les puits des villages grévistes pour les puits « modérés » du Nottinghamshire (à l'invitation du sherrif ?) (...).

Des mineurs, dans le Yorkshire, qui crient le mot « jaune » à la gueule des briseurs de grève sont menacés de licenciement pour intimidation. Déjà huit travailleurs ont été licen-

ciés par le N.C.B. Des esprits prudents et sages arrivent aux mêmes résultats avec d'autres mots : poignée de porte, etc.

Dans le South Kirby, Yorkshire, des mineurs ont manifesté en protestation du licenciement d'un de leurs camarades qui est accusé d'avoir intimidé un mineur briseur de grève. Six cents mineurs du puit de Ferrymore Riddings, les puits jumeaux du South Kirby, ont rejoint leurs 1 400 collègues qui protestent solidairement contre le licenci-

ment de deux mineurs, accusés d'intimidations envers des jaunes » (...).

Cinq cents personnes attendent toujours de passer en jugement pour collectes dans les rues de Londres sans permis de la police métropolitaine. Un cas récent : un appel de la police envers James Wood, un avocat arrêté pour collecte à Clerkenwell en juin dernier, a été gagné. M. Wood fut immédiatement condamné.

« Black Flag »

PORTUGAL : LE DROIT AU LOGEMENT ?

NOUS avons déjà eu l'occasion, dans ces colonnes, de parler du problème du logement au Portugal. Il est habituel pour les professionnels de la politique, afin de déguiser le dramatique de nos problèmes quotidiens et les maux de la société portugaise, de les camoufler de diverses manières

afin d'assurer ce qu'ils nomment l'« ordre public » ou la « stabilité des institutions démocratiques ». Le grand show d'aujourd'hui comprend l'entrée du Portugal dans la communauté européenne, les élections présidentielles et, pour changer, les manifestations processionnelles réclamant « le gouvernement à la rue ».

Le chômage augmente, les salaires restent impayés, il n'y a pas de logement et pas de salaires qui puissent rattraper les loyers, les prix grimpent à un rythme insupportable, et puis... et puis... Les pressions partisans, obéissant à d'autres intérêts, ont réussi à faire adopter le loi sur l'aug-

ment que la population urbaine s'accroissait de plus en plus, attirée par les activités de la ville, le parc habitable devenait de plus en plus rare et de plus en plus vétuste. Toutefois la démolition de bâtiments utilisables fut autorisée de même que la transformation d'appartements en bureaux de com-

me, ce qui a d'autant plus aggravé les conditions de vie de nombreux citoyens.

Alors que ce manque devenait de plus en plus important, les gouvernements dits démocratiques compliquèrent le régime de location, sans qu'aucune garantie, quasiment, du droit des locataires, de la stabilité du logement, ne soit apportée. Les nouveaux loyers augmentent de manière désordonnée, aidée en cela par une spéculation grandissante, qui profite du fait de la rareté des zones habitables.

Il y a également de nombreux logements vides livrés à l'appétit vorace des promoteurs. Le gouvernement a-t-il pensé à mettre en place une loi qui dominerait toute la spéculation que la congestion urbaine produisait ? « Ces représentants du peuple » ont-ils établi des normes qui empêchent les différences énormes concernant les loyers ? Non !

Il devient urgent d'empêcher les démolitions préméditées et de refuser que des logements vacants le restent alors que des gens sont à la rue.

Le gouvernement, d'étiquette socialiste et social-démocrate, pour déguiser sa complicité en ce qui concerne la spéculation immobilière veut nous tromper avec les subsides d'habitation. Ils veulent nous faire devenir un peuple dépendant de ces subsides (ridicules et humiliants). Et une fois de plus, nous devons payer ces subsides.

Cette social-démocratie veut transformer l'Etat en Mère Miséricordieuse et le citoyen en personne dépendant des bureaucraties. On appelle cela la colonisation. Comment va réagir la population à cette violente imposition ? Quelle va être la réaction des syndicats dans leur somnolence bureaucratique ?

Traduit de « A Batalha »

BELGIQUE
ATTENTAT DU 1^{er}-MAI

L'ATTENTAT perpétré le 1^{er} mai par les C.C.C. (Cellules communistes combattantes), qui a fait deux morts, a suscité une réaction de l'Alliance libertaire qui est la première à pâtir de la répression.

« Quant aux C.C.C., nous sommes en désaccord et avec leurs actions et avec leur idéologie : leur programme marxiste-léniniste prône la dictature (prétendument du prolétariat)... Non, merci, beaucoup !

» L'attentat suspect de ce 1^{er} mai était visiblement fait pour tuer. N'était-ce pas une boucherie dans le plus pur style de l'extrême droite qui était programmée ? Qui a intérêt à ce terrorisme et qui le commandite ?

» (...) Que les travailleurs se rappellent que les lois d'exception ont toujours servi, en priorité, à réprimer les luttes sociales. Le terrorisme est un bien beau prétexte pour ceux que le million de sans-emploi, indémunisés ou non, préoccupe.

» Déjà, on amalgame sans raison anarchistes et terroristes, à qui le tour ? »

En tout cas, pour l'Alliance libertaire qui vient d'ouvrir un nouveau local ; elle subit perquisitions répétées, contrôles d'identité et fouilles de ses militants. Une fois de plus, le terrorisme sert les partisans d'un Etat fort.

Relations internationales



mentation des loyers, et la majorité des députés, ces « représentants du peuple », ont approuvé le tout avec impudence.

Cette loi draconienne vient compliquer un problème, déjà épineux au Portugal, risquant d'entraîner un certain nombre de conflits, et une répression accrue vis-à-vis des populations, déjà lourdement touchées par le vampirisme des promoteurs.

Le régime régissant les locataires (régime déjà ancien) est particulièrement précaire, et s'il s'est aggravé d'autant plus que les villes se sont agrandies de manière chaotique. Pen-

JULES VALLÈS 1832-1885

On a bien peu parlé dans les « grands médias » du centenaire de la mort de Jules Vallès. On lui a préféré Hugo qui a eu, lui, une vie sexuelle spectaculaire. Vallès demeure un écrivain connu pour avoir écrit une autobiographie en trois volumes — *L'Enfant*, *Le Bachelier*, *L'Insurgé* —, dont le style est effectivement remarquable. Fondateur du *Cri du Peuple*, qui fut durant la Commune l'un des quotidiens les plus vendus (avec *Le Père Duchêne*), Vallès ne fut pas seulement un chroniqueur — talentueux — de la Commune mais aussi un de

ses acteurs de premier plan. Il fut en effet de toutes les manifestations qui précédèrent la Commune, puis il fut ensuite l'un de ses élus, dans le XV^e arrondissement.

Membre du groupe des minoritaires à l'Assemblée, il passa pour un modéré. Il a néanmoins préconisé à plusieurs reprises, par exemple, la « grève des loyers » ; dès 1872, il analysait l'échec de la Commune comme étant dû à son manque d'organisation. Socialiste, Vallès n'était pas anarchiste. Probablement influencé par Proudhon — comme d'ailleurs

un grand nombre d'acteurs de la Commune —, il est parvenu cependant à demeurer inclassable.

C'est en janvier que parut dans *La Révolution française* « Le mot d'un mort », comme un hommage à Varlin, presque huit ans donc après la mort de celui-ci.

Le Furet

(1) Les œuvres complètes de Jules Vallès ont été publiées sous la direction de Lucien Scheler aux Éditions françaises réunies. D'autre part, vous pourrez trouver à la librairie du Monde libertaire, aux Éditions Gallimard, collection Folio : « L'Enfant » (24 F), « Le Bachelier » (17 F), « L'Insurgé » (21 F).

« LE MOT D'UN MORT »

D'ELISCLUZE avait été tué. L'armée des fédérés n'avait plus de chef. Avant même que les balles eussent foudroyé l'homme, le pouvoir qu'il représentait était éteint, éteint au milieu des flammes qui coiffaient Paris d'un bonnet rouge. Le vicillard, se sentant débordé et perdu, avait eu juste le temps de se traîner jusque vers le tas de pierres qu'il avait choisi pour piédestal à sa douleur. Il avait pu aller jusque-là, appuyé sur sa canne, la bouche tordue par la tristesse, le regard à terre, le dos voûté, cariatide vivante de la malédiction, que les maudisseurs fracassèrent à coups de fusil et dont l'histoire ramassera les débris avec respect.

Dès qu'il eut disparu, le commandement, confié nominativement à un colonel géant, appartient de fait à tous ceux qui voulaient le prendre. Il fallait avoir la foi chevillée dans le corps. Il n'y avait plus chance d'échapper. C'était fini ! Mais il restait encore des bouts de barricades et le drapeau. Il y avait à défendre ce haillon jusqu'au bout et à tenir comme aux Thermopyles. Quelques hommes crurent que c'était leur devoir d'agir comme si la défaite et la déroute ne leur liaient pas les bras. Menacés par la fureur de Versailles et le désespoir des vaincus, ils s'adosèrent, calmes, contre les derniers canons et mirent encore leur signature au bas de papiers qui ont été trouvés percés de balles dans des mains de fédérés ; ils continuèrent à conseiller le combat, d'une voix que couvraient les hoquets de l'artillerie, mais qu'entendaient encore quelques héros qui portaient en avant et allaient mourir.

Il en partit, et il en mourut, du jeudi au samedi ! Le samedi — quel jour !

Quelques membres de la Commune sont rassemblés dans une chambre qu'occupe déjà Oudet, qui a eu la jambe traversée d'une balle au pont de La Villette, et qu'on a porté sanglant jusque-là. Il a le dégoût de la vie ou la fièvre de la mort. Il demande un pistolet pour échapper tout de suite à la souffrance ou au supplice.

Il y a des faubouriens et des bourgeois, des ouvriers et des journalistes, la majorité et la minorité se donnent la main : jacobins et fédéralistes se retrouvent côte à côte dans la déroute.

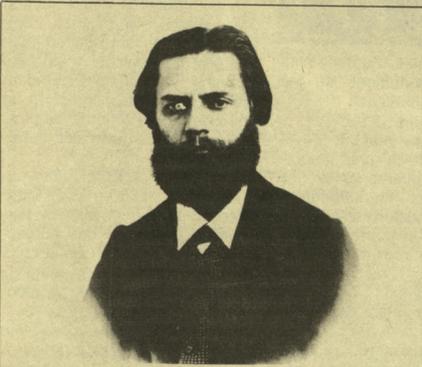
Que faire ?

Tout ce qu'on fera ne sert à rien. Il n'est pas un de ceux qui sont là qui n'ait vu son autorité méconnue quand il s'est agi d'arracher quelque suspect de trahison ou un otage à la colère de la foule. Elle criait, cette foule, que les Versaillais assassinaient par centaines des hommes qui s'étaient rendus, que dans tout Paris les soldats se gorgeaient de sang et qu'on tuait même les enfants et les femmes !

— Comme Assemblée nous n'existons plus, dit un des nôtres. A chacun le droit de défendre comme il l'entend sa vie !

On se dispersa.

Il était midi peut-être. On mourait de faim. Les provisions étaient rares. On en trouva pourtant ; mais l'argent manquait. Ces voleurs de fédérés, ils étaient là



Jules Vallès.



Les communards rue de Flandres, en mars 1871

« Fils des désespérés, tu seras un homme libre »

avec des cartouches et un fusil, trente ou quarante, chez un pauvre homme à qui l'on avait demandé en riant s'il était pour Paris ou Versailles.

— Je suis aubergiste, avait-il dit.

Eh bien ! pas un de ces hommes couverts de poudre et de sang ne prit un morceau de pain sans le payer. Il dut faire une collecte pour que tout le monde mangéât. Il fallait marchander. C'est le restaurateur qui eut le dessus. Il gagna bien cent sous sur ce repas des funéraires.

Puis chacun partit où il croyait trouver des amis. On me dit que Varlin était quelque part à donner des ordres.

Nous allâmes de ce côté, et je vis en effet Varlin assis à côté du colonel géant.

Nous nous étions trouvés ensemble le premier jour de la semaine. Il était alors souriant et plein d'espoir, debout à la barricade de la rue de Rennes, faisant pointer sur la gare Montparnasse. Le ciel était bleu, le soleil clair : le peuple était partout en armes, et les pavés s'amoncelaient comme des tas d'oranges.

Aujourd'hui, il pleut — c'est un temps comme celui qu'il fait ici aujourd'hui à Londres. Quoique ce soit le 27 mai, le mois des roses, il tombe une pluie froide comme de la neige, et le terrain où se tiennent les dernières assises de Paris vaincu est défoncé et gras de boue. Nos souliers qui ont presque tout marché dans le sang, font des taches rouges dans cette fange.

Varlin est pâle, les yeux caves, la lèvre frémissante. Il a tout son sang-froid et tout son courage. Mais le paysage et les nouvelles sont si tristes ! Les fusils lavés par l'eau du ciel gèlent les mains — les messages des barricades gèlent le cœur.

Je m'assieds près de lui.

— Tu viens à propos, tu vas m'aider à trouver le mot d'ordre.

— Belleville, puisque nous y sommes, et qu'on y va mourir.

— Et le mot de ralliement ?

— Bouchotte.

Il ne savait pas ce que c'était Bouchotte. Il n'avait pas eu le temps de lire tous les livres, cet ouvrier, et il ignorait que c'était Bouchotte qui avait fait la gloire de Carnot et organisé la victoire. On adopta Bouchotte et Belleville. Ce fut le dernier mot de la Commune.

Quelques hommes qui attendaient partirent, et nous restâmes devant la table, les pieds dans la boue, frissonnant — c'était de froid.

Nous causâmes comme on fait aux heures suprêmes. Il y avait avec nous un homme — vieillard honnête, barbe blanche, œil clair — que la colère avait affolé.

On lui avait, je crois, tué son fils et sa petite-fille de huit ans. Il crachait contre le ciel et Versailles des cris pleins de larmes.

— Et c'est encore le peuple qui sera traité de scélérat. C'est nous qu'on appellera des bandits !

— Oui, dit Varlin ; oui, nous serons entraînés dans la boue. On a tué les combattants, on tuera les prisonniers, on achèvera les blessés. Ceux qu'on épargnera, s'il en reste, iront pourrir au bagne. Oui, mais l'histoire finira par voir clair, et dira que nous avons sauvé la République.

Je me rappelle le mot, comme si j'y étais encore, même je le trouvais maigre en face du peuple à l'agonie, devant le drapeau social qui claquait sur nos têtes.

Depuis, Varlin est mort. On le dépeça vivant, deux jours après. Mais le souvenir de cette parole calme, jetée dans la tempête du canon, m'a assailli chaque fois que j'ai lu un récit de supplice dans les prisons ou les pontons, à Nouméa ou à l'île de Nou. Ces jours-ci, je n'ai pu m'empêcher d'y penser, en songeant, moi qui suis proscrit, mais libre, qui appartiens au régime des heureux de la défaite, en songeant à tous ceux qui ont subi l'horreur du ponton et du bagne, en songeant aux femmes devenues veuves, aux filles qui peuvent devenir catins, aux pères morts de tristesse parce que le fils était déporté, aux enfants qui furent laissés seuls dans la maison qu'avaient fouillée des baïonnettes.

— C'est vrai pourtant ! ce que Varlin me dit le 27 mai 1871.

Si la France a gardé la République, si M. Thiers ne la laissa pas assassiner, c'est qu'il fallait promettre sa vie à nos grandes cités qu'effrayait, dégoûtait le massacre. Nul n'osera dire que je mens, pas même M. Gambetta, député de Belleville, de ce Belleville qui fut le dernier retranchement des vaincus, où il a continué à donner le mot d'ordre, après nous. Je voudrais que la barque qui porte ce César bourgeois passât dans les eaux de la déportation et du bagne en Calédonie. Les galériens, les déportés, sans pousser un cri, viendraient se ranger sur la rive, debout, tête nue, non pour saluer le maître, mais pour montrer les cicatrices ; il y aurait tous les courages et toutes les douleurs, les supplices sourds et les grandes blessures ; il y aurait Brissac, il y aurait Roques, on pourrait amener ceux qui sont devenus fous. Ils ne diraient rien, mais, devant eux comme devant une rangée de squelettes sur une rive où il y eut un naufrage, on planterait un écriteau : « Ici sont enterrés ceux qui sauvèrent la République ».

Jules Vallès

« L'ANARCHISME DE DROITE » DE PASCAL ORY

U N titre : *L'Anarchisme de droite*, un sous-titre : *Dédié aux anarchistes de gauche*, voilà de quoi attirer notre attention, militants anarchistes ni de droite ni de gauche, mais tout simplement révolutionnaires.

Depuis longtemps habitués aux travestissements, voire aux mutilations de nos idées par nos adversaires politiques, nos ennemis de classes et leurs plumitifs, cette nouvelle « trouvaille » n'est pas faite pour nous surprendre tout à fait. Au fond, il ne s'agit que de bonne guerre ; puisque nous faisons la guerre à la bourgeoisie et à l'exploitation sous toutes ses formes, il est « normal » que cette même bourgeoisie et tous ceux qui ont intérêt à garder l'état de choses actuel cherchent à déformer nos idées autant qu'il est possible.

Ainsi, si derrière le terme « anarchisme de droite » ne se cachait qu'une trouvaille journalistique de plus, la chose à

dictoires ne voulant rien dire en soi, ne sont pas moins chargés d'idéologie. Un signe des temps, en tout cas révélateur de l'état de confusion idéologique actuel où dans l'absence d'une perspective révolutionnaire claire, toute valeur idéale ou politique finit par être égale à son contraire, dans une sorte de scepticisme généralisé. A quoi bon alors vouloir changer la société ?

Au départ, titre exclu, le livre d'Ory n'est pas fait pour nous être antipathiques. Livre de combat, l'auteur part en guerre contre les manifestations multiples et variées du « mépris » contemporain, allant des conceptions aristocratiques de ceux qui rêvent d'un ordre féodal révolu à la vulgarité épaisse des mangeurs de boudin du café du Commerce, en passant par les diatribes de Céline et les films de Jean Gabin, tous associés par un égal mépris des autres dans un univers de luttes de la jungle.

toute « sa » démonstration. L'idée sous-jacente de tout son livre c'est en effet qu'il existe un dénominateur commun entre ce qu'il appelle l'anarchisme de droite et celui de gauche constitué par une sorte de critique générique et purement négative des institutions étatiques ou de la politique. Et c'est justement cette définition négative de l'anarchisme que nous ne pouvons pas accepter.

Qu'il s'agisse d'anarchisme de « droite » ou de « gauche », jamais Ory prend en considération le projet social de l'anarchisme. Or ce qui distingue n'importe quel anarchiste, quelle que soit sa tendance, de n'importe quel courant de droite, c'est justement sa volonté positive de s'insérer dans une perspective socialiste, révolutionnaire, de lutte des travailleurs en vue de leur émancipation. L'anarchisme, soit il est social, soit il n'est pas ; ce que Ory ne semble pas avoir compris.

me mauvais, naturellement mauvais, qu'Ory s'obstine à vouloir qualifier d'« anarchisme » n'est rien d'autre qu'un rabâchage de doctrines autoritaires, ne servant qu'à justifier l'existence d'un pouvoir coercitif et l'absence de liberté. Tout l'anarchisme de pacotille dont Ory s'enivre n'est que doctrine d'ordre et soutien à l'ordre social actuel à partir de valeurs négatives et inversées peut-être, mais qui sont à coup sûr celles de la société capitaliste.

Mais alors pourquoi s'acharner à qualifier d'« anarchistes » des gens qui s'empresseront de mettre entre guillemets leur apolitisme et qui se rangeront dans le camp de la réaction dès que des anarchistes « pour de bon » s'attaqueront à l'ordre établi ? Ory est-il si ignorant de l'anarchisme, au point de se méprendre à tel point sur la nature de celui-ci ? Serait-il un original ? Se poser en anarchiste était pour le dandy une forme de snobisme qui évitait de faire

les frais d'un engagement réel dans le combat social. Parler d'anarchisme, pour certains intellectuels, parfois peut le paraître aussi. Question toujours et encore d'« épater les bourgeois ».

Pour conclure, nous pensons qu'Ory, par son livre, ne peut qu'alimenter un peu plus l'apathie et le déclin de l'ordre social actuel à partir de valeurs négatives et inversées peut-être, mais qui sont à coup sûr celles de la société capitaliste.

Gaetano
Gr. Paris XV^e



la rigueur ne mériterait peut-être pas la peine d'être relevée. Et puis libre à chacun d'employer les termes qu'il veut comme il veut. N'a-t-on pas vu apparaître dernièrement dans *Libération* l'expression « anarcho-libertaire » ! Les modes linguistiques vont vite, on le sait, même si elles aussi n'ont qu'un temps... et il reviendrait à nous, anarchistes, par notre pratique, nos interventions quotidiennes d'explicitier le sens que nous donnons au terme « anarchiste ». Mais, hélas ! les mots ne sont pas neutres et celui d'Ory moins que les autres. Le terme « anarchisme de droite », tout comme, d'ailleurs, celui d'« anarcho-capitalisme », termes contra-

Ces manifestations connues ou moins dans leurs effets sont pour Ory distinctes des conceptions totalitaires ou de la droite anti-libérale, justement à cause du nihilisme et de l'absence de toute perspective, de toute valeur positive — fût-elle fasciste — dont elles font état. Les intentions sont donc « bonnes » et Ory se laisse facilement aller à jouer le moraliste. Quant à savoir ce qu'il y a d'« anarchiste » tout court dans ces différentes manifestations décrites par l'auteur, les brumes restent cependant épaisses.

Au fond, pour Ory, pour être anarchiste il suffit d'être « contre ». Point de vue étriqué s'il en est, autour duquel il bâtit

Certes Ory prend malgré tout soin d'indiquer qu'il existe des frontières infranchissables entre ce qu'il appelle la droite et la gauche de l'anarchisme, entre les négateurs de toute valeur et les « progressistes », mais il a grand tort quand il veut faire passer ces frontières à l'intérieur de l'anarchisme lui-même. Ce qui oppose les uns aux autres, ce ne sont pas des opinions ou des attitudes différentes, mais bien des conceptions du monde antinomiques : le choix du côté de la barricade le moment venu. Et là point d'ambiguïtés possible !

Si on veut éviter d'employer les mots à tort et à travers comme fait Ory, il faut savoir que ce qui unit le dandy fin-de-siècle aux héros négatifs des films de série noire ou à l'esprit « beauf », ce n'est pas l'« anarchisme », fût-il de droite, mais une même vision de la société qui appelle la trique, l'autorité, le pouvoir fort, sinon ça serait... l'anarchie ! Et quel meilleur exemple peut-on prendre que celui de Rémy de Gourmond, prototype même et ancêtre de l'« anarchiste », qui au nom de l'anarchie (entendue comme synonyme de licence) aboutissait à la justification du despotisme car l'« homme sans frein mord ».

En y regardant de près, cette vision négative et pessimiste de l'homme en société, de l'hom-

PROGRAMMES DE RADIO-LIBERTAIRE

• Jeudi 6 juin :
« Attention fragile » (9 h 30 à 11 h) : à propos des événements récents du Bangladesh et du centre Savar.
« A fleur de poésie » (11 h à 12 h 30) : Benjamin Perret, poète et révolutionnaire, avec Jean-Michel Gouttier et Claude Courtot.
« Du coin des marmites » (12 h 30 à 14 h) : le service d'hygiène face aux restaurants.
« De bouche à oreilles » (14 h à 16 h) : le magazine de la chanson vivante reçoit Guy Demeysoncelles et Gilbert Lafaille.
« Si vis pacem » (18 h à 19 h) : l'émission de l'U.P.F. reçoit Jean-Louis Cahu, déserteur du plateau d'Albion.
(20 h à 22 h) : Jean Bacon, auteur des « Saigneurs de la guerre ».

• Vendredi 7 juin :
« Jouisence » (11 h 30 à 13 h) : mythes et animaux de l'Himalaya, avec F. Pannier.
« Enlirez-vous » (13 h à 14 h 30) : avec François Roustang pour « Le bal masqué de Casanova ».
« La Gabegie d'Albionio » (14 h 30 à 16 h) : « Dom Giovanni » de Mozart.
« L'Invité quotidien » (20 h à 22 h) : reçoit Bertrand Main, secrétaire général de la L.D.H., à propos des travaux du dernier congrès de cette organisation.

• Samedi 8 juin :
« Chronique syndicale » (12 h à 14 h) : émission animée par des militants anarcho-sindicalistes. Au programme : fin de la lutte chez Bella, dissolution du Syndicat autogestionnaire des travailleurs.

• Dimanche 9 juin :
« Folk à lier » (12 h à 14 h) : reçoit Francis Bebey (musicien camerounais).
« La Fiancée de M. Spock » (18 h à 20 h) : science-fiction et rock, en association avec « Trisomie 21 ».

• Lundi 10 juin :
« Avis sur le théâtre » (10 h 30 à 12 h) : avec Antoine Vitez.

• Mardi 11 juin :
« L'Auberge espagnole » (12 h à 14 h) : petites annonces et poésie.

• Mercredi 12 juin :
« By Jove ! » (12 h à 14 h) : le magazine de la Bédé reçoit Annie Goetzinger et Farid Boudjelal.
« Géopolitique » (16 h à 17 h 30) : suite de l'histoire de Louise Michel.
« Allons z'enfants, etc. » (17 h 30 à 18 h 30) : émission antimilitariste, antipatriotique et irrespectueuse. Actualité de la semaine.
« Allô maman bobo » (18 h 30 à 20 h) : émission médiacale à propos des additifs alimentaires.

COMMUNIQUÉ

D U 17 au 22 juin 1985, la librairie du Monde libertaire organise les « Six jours du livre anarchiste ». Chaque soir, à partir de 18 h 30, un débat aura lieu à la librairie (145, rue Amélot, 75011 Paris) autour d'un livre, de revues ou de maisons d'édition. Ces débats seront précédés d'une émission quotidienne sur Radio-Libertaire (89.4 MHz).

A cette occasion, un supplément de quatre pages sera inséré dans le prochain numéro du *Monde libertaire*. Compte tenu des difficultés financières que connaît le *Monde libertaire*, nous sommes dans l'obligation de majorer de 2 F le prix de ce numéro. Outre le programme complet de cette activité, ce supplément comprendra la présentation de livres et de revues présents lors de ces débats.

Les administrateurs

40^e CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION ANARCHISTE

SOUVERAINETÉ, mandatement, révocabilité, autant de termes chers aux militants libertaires, termes qui, au-delà des définitions précises et que nous savons appliquer, sont des concepts garantissant contre une possible prise de pouvoir personnel ou d'une fraction.

La Fédération anarchiste vient de clore son 40^e congrès. Il nous est apparu intéressant non de décortiquer, mais de montrer comment les militants de la Fédération anarchiste font fonctionner leur organisation.

Les sympathisants qui lisent le *Monde libertaire*, écoutent Radio-Libertaire ou discutent avec les militants F.A. dans leur entreprise, leur ville ou leurs associations, distinguent les deux grands courants historiques du socialisme. Le socialisme autoritaire et, celui dont nous nous réclamons, le socia-



lisme libertaire. De ces deux courants historiques et irréconciliables découlent une explication et une appréhension du monde dans lequel chaque homme et femme évoluent. Plus prosaïquement, et revenant à nos moutons, ces deux courants ont engendré, entre autres, deux manières, absolument contradictoires, de prendre des décisions. L'une, orientant

l'ensemble des militants vers une direction imposée, schéma centraliste et autoritaire. Dans l'autre cas, le corps constitué de l'organisation oriente celle-ci selon des moyens et principes qu'il a lui-même définis.

Les décisions prises par l'ensemble des militants de la Fédération anarchiste résultent des choix effectués après discussions et infirment de façon magistrale l'idée selon laquelle tout anarchiste qui se respecte doit être « génétiquement » opposé à toute forme de coordination ou bien incapable de réaliser un semblant d'organisation. Là encore, le congrès, souverain, puisque lui seul sanctionne le travail effectué durant l'année écoulée et oriente par son dynamisme l'organisation vers des options qu'il a choisies, apporte un démenti catégorique à ces assertions caricaturales.

Evidemment, l'actualité n'est pas figée et les mouvements sociaux, politiques, culturels, économiques nous amènent à prendre des décisions aux moments opportuns. Des militants désignés à l'unanimité (et donc avec l'accord de tous les congressistes eux-mêmes mandatés par leurs groupes) auront pour tâche, il est vrai importante, de décider en cours d'année. Là encore, libre initiative est laissée à ces secrétaires. Toutefois, il agissent après concertation avec d'autres militants, auprès desquels ils prennent avis. Leur travail, leurs analyses et leurs décisions restent, en règle générale, subordonnés aux orientations que le congrès leur a fixées. Le bilan annuel que tire chaque secrétaire expose l'activité dans laquelle s'est engagé son secrétariat en la situant dans

le cadre de l'ensemble de la fédération. Ainsi, la totalité des bilans forme un tout cohérent et reflète la réalité de nos activités.

Les militants mandatés par leurs groupes (250 en moyenne) ont un contrôle total sur chaque secrétaire. Contrairement aux autres organisations se prévalant d'une représentation populaire qui, comme chacun sait, réduit l'individu à un poids dans la balance des choix politiques, le congrès garantit à n'importe quel individu la possibilité d'exposer son point de vue, d'émettre des désaccords qui, s'ils sont fondés, provoquent un débat dont l'issue est le plus souvent un consensus de multiples positions. Nous ne sommes absolument pas effrayés comme le sont les organisations marxistes de l'importance donnée à l'individu en tant que tel.

La Fédération anarchiste se revendique dans ses congrès de la richesse des interventions et positions qui, si elle permet l'autonomie des individus et groupes la composant, représente une réelle cohésion. Du congrès 84-85, des motions ont été adoptées. Toutes ne l'ont pas été sans débats houleux. Des coups de gueule se sont fait entendre. Débats passionnés qui valent largement le ronronnement, la somnolence des congrès des « grands partis démocratiques » où tout est fixé d'avance, une bonne fois pour toutes. Certaines motions adoptées à l'unanimité vous sont présentées dans ce numéro. Elles serviront de base de travail aux militants de la Fédération anarchiste dans le cadre de leur propagande.

D'autres, comme celle se rapportant à la campagne contre les élections législatives de 1986 ne vous sont pas soumises. Rassurez-vous, il s'agit uniquement d'un manque de place. L'actualité ne s'arrête pas lors de nos congrès. Cette campagne aura pour but, outre mettre l'accent sur la démission politique que représente ces élections législatives, de dénoncer les interdictions qui nous sont faites, qui s'opposent à notre passage dans les médias. Rappeler également aux travailleurs leur force et leur capacité propositionnelle lors du Front populaire ou de la révolution espagnole. Cette année 1986 sera également un anniversaire pour les anarchistes. L'abstention révolutionnaire sera proposée. Option qui sera développée lors de meetings-débats, colloques, pendant les semaines pré-électorales par les militants de la fédération, aidés en cela par leurs sympathisants, qui s'attacheront à exposer leurs propositions de transformation sociale et économique de la société.

Voilà, un congrès s'achève. Il reste du pain sur la planche pour les révolutionnaires qui se meuvent dans une société de classes dont les piliers se désagrègent inexorablement. Nous ne reconstruirons qu'en nous organisant.

Salut et anarchie.

Fédération anarchiste

MOTION LOIS ANTI-ANARCHISTES

EN 1894, le Parlement promulgue une loi contre toute propagande anarchiste, supprimant tout droit à l'expression pour tout un courant de pensée du mouvement ouvrier. Dès ce moment, l'émission de cette loi désigne les anarchistes comme individus professant la désertion dans l'armée mais surtout assimile les anarchistes aux « voleurs » et considère tout regroupement comme association de malfaiteurs : arrestations lors de meetings, déportations à la suite de manifestations ont été les résultats immédiats de l'application de cette loi.

1985. Les anarchistes sont toujours présents dans les luttes économiques et sociales. La Fédération anarchiste réaffirme toujours les principes inaliénables de l'anarchisme : fédéralisme, gestion directe, égalité économique, conditions nécessaires à la construction d'une société sans classes ni Etat.

Quatre-vingt-onze ans après, l'anarchisme gêne toujours autant le pouvoir et cette loi qui n'a jamais été abrogée peut à tout moment être appliquée.

Alors qu'un ministre dit : « Le mouvement anarchiste fait partie du patrimoine historique et culturel français », nous nous étonnons de la persistance de cette épée de Damoclès. La reconnaissance de Radio-Libertaire par l'Etat doit entraîner la suppression de ces lois anti-anarchistes.

A l'heure où l'anarchisme se développe en France, il est important de dénoncer vigoureusement cette loi. Le moment nous semble propice pour développer une campagne de défense et d'explications de nos idées.

Sensibiliser, entre autres actions, tous les mouvements sociaux humanistes est un gage de réussite de cette campagne.

Fédération anarchiste



LES CONGRESSISTES ET L'ACTION DIRECTE...

CE dimanche 26 mai vers 19 heures, la place ensoleillée des Abbesses à Montmartre grouillait, comme toujours, de touristes. Ces derniers, par groupes de trois ou quatre, vauquaient, désœuvrés, à se creuser conversations. Comme toujours. A l'angle de la rue La Vieuville, le commissariat ne biglait rien de mieux qu'à l'ordinaire.

Et pourtant. Ces deux cents touristes-là attendent un signal, celui de l'occupation de l'hôtel dit du Bouquet de Montmartre. Ces deux cents touristes sont des congressistes de la Fédération anarchiste. Décidés à affirmer bien haut : Radio-Libertaire ne se tair pas !

Il faut bien rappeler que ledit Bouquet de Montmartre abrite l'émetteur (il en supporte aussi l'antenne) de Radio-Métropole, station qui cherche à se vendre et s'est installée pour « exister » sur la fréquence de la Voix sans maître. Ce qui explique notre irruption dans l'hôtel, sans casse, et de l'installation sur le toit, au pied de l'antenne, d'une banderole « Fédération anarchiste ». Montmartre redevenu quelques heures commune libre a vu pâlir ce Bouquet-là, et en rit encore.

Pupuce

MOTION TIERS MONDE

FACE à l'aggravation du problème de la faim dans le monde, utilisé par les médias pour culpabiliser les exploités, qualifiés de « nantis », des pays développés, nous réaffirmons que les besoins fondamentaux de tous les individus ne sauraient être satisfaits sous la tutelle des Etats et de l'économie de marché.

Nous avons donc conscience que l'hécatombe humaine dans les pays du tiers monde et la « crise » que nous vivons ont une même cause : un système de profit basé sur l'exploitation d'une majorité par une minorité dont la dégénérescence actuelle ne fait qu'accentuer les vicissitudes.

Ainsi nous dénonçons non seulement le capitalisme (privé ou d'Etat) et sa logique, mais aussi les pouvoirs étatiques qui ne sont (et qui ne peuvent être) que les chiens de garde du système à l'intérieur des frontières où ils sévissent.

C'est pourquoi l'aide institutionnelle apportée par les Etats dits « riches », qui pillent les pays du tiers monde par l'intermédiaire des multinationales, aux pays dits « sous-développés » ou « en voie de développement » n'est en fait qu'une manière de le faire perdurer tout en accentuant la division internationale du travail. Sans oublier la redoutable efficacité des ventes d'armes.

Ainsi nous ne pouvons qu'être solidaires avec les groupes de base qui s'organisent dans les trois continents pour prendre en charge le secteur économique et social en accord avec les idées que nous avons toujours défendues, ainsi qu'avec l'action des organisations non gouvernementales qui les soutiennent, sans intérêts politiques ou religieux.

Face à l'idéologie néo-libérale montante et à l'offensive de la droite dans les milieux tiers-mondistes, nous insistons sur le fait que la liberté d'expression ne peut être dissociée de l'émancipation économique et sociale.

Fédération anarchiste